

Rapport d'activités 2015



A. ACTIONS DE PREMIÈRE LIGNE	5
◆ I. Parcours d'Accueil	5
◆ II. AcOr Job	7
◆ III. Accompagnement socio-juridique individuel	11
◆ IV. Modules de cours FLE / Citoyenneté à entrées/sorties permanentes	12
B. ACTIONS DE SOUTIEN ET D'ANIMATION DES OPÉRATEURS LOCAUX	13
◆ I. Le Plan Local d'Intégration (PLI)	13
◆ II. Accompagnement des Initiatives Locales	20
◆ III. Formations	23
◆ IV. Plateformes	24
◆ V. Service de documentation	25
◆ VI. Collaborations transrégionales	27
◆ VII. Promotion de la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères et d'origine étrangère	28
◆ VIII. Supports administratifs et équipe	27
◆ IX. Épilogue	28
◆ X. Services de deuxième ligne	29
C. PLAN D'ACTION 2016	31

A. ACTIONS DE PREMIÈRE LIGNE

I. PARCOURS D'ACCUEIL

Deux mille quinze a été l'année de la mise en oeuvre et de l'organisation du «Parcours d'Accueil» tel que mentionné dans le Décret de la Wallonie.

◆ Objectifs opérationnels

- Accompagnement individualisé des primo-arrivants dans le cadre du Parcours d'Accueil (obligatoire ou volontaire): analyse des besoins, orientation, suivi;
- Création des bureaux d'accueil, au sein desquels est dispensé le module d'accueil;
- Mise en place, coordination, évaluation et information sur le Parcours;
- Centralisation, dans le respect de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, de l'ensemble des données relatives aux primo-arrivants;
- Émergence et soutien de partenariats entre les opérateurs.

Parcours d'Accueil					
Nombre de dossiers ouverts	Public soumis au Parcours d'Accueil	Avec convention	Avec attestation de suivi	0	
			Sans attestation de suivi	1	
	Public non soumis au Parcours d'Accueil	Sans convention			135
			Avec convention	Avec attestation de suivi	9
			Sans convention	Sans attestation de suivi	6
					101
Total				181	
Hors Parcours d'Accueil					
Nombre de dossiers ouverts		301			
Nombre d'heures de formation à destination du public		715			

◆ Bureaux d'accueil

Les entretiens bilans sociaux se tiennent sur rendez-vous dans les locaux du CRIC. Toutefois, afin que la mobilité ne soit pas un obstacle, le CRIC a également prévu des bureaux délocalisés à Farciennes, Beaumont et Charleroi. Les demandes se sont surtout concentrées sur Gilly et Farciennes. Deux nouveaux bureaux sont prévus en 2016 à Châtelet et Chimay.

◆ Information des représentants des communes et des services étrangers

Ces rencontres ont permis de préciser auprès de chaque commune concernée:

- La définition du «Parcours d'Accueil»;
- Les aspects pratiques;
- Les aspects administratifs;
- Les éléments de collaboration et d'échange;
- Le suivi global de la collaboration (nombre de bilans, statistiques, évaluations globales des besoins exprimés).

Promotion auprès des bénéficiaires

Outre les folders destinés aux opérateurs de première ligne et les folders destinés aux publics, traduits en plusieurs langues, nous avons jugé utile de mettre en place un numéro vert (0800 14 711).

Promotion auprès des opérateurs locaux et des médias

En plus d'une présentation systématique du Parcours d'Accueil au sein des différentes plateformes animées par le CRIC, nous avons également utilisé nos médias habituels pour communiquer autour de ce nouveau département: site Internet, page Facebook, newsletter spécifique.

Nous avons également mis sur pied une conférence de presse à la Maison de la Presse de Charleroi et avons organisé un événement spécialement dédié à notre nouveau département en juin. Intitulée « Les petits pas dans les grands », cette journée d'information, d'échanges et de convivialité, mettait en scène différentes situations vécues par nos publics au travers de sketches créés pour l'occasion par la Compagnie Maritime.

Collaboration spécifique avec la Société de Logement Sambre et Biesme

Cette collaboration a vu le jour dans le cadre du Parcours d'Accueil et de l'accompagnement social de familles locataires à la Société de Logement Sambre et Biesme. Des séances d'information ont eu lieu entre les référents sociaux des Sociétés de Logement et l'équipe Parcours d'Accueil du CRIC permettant d'une part d'expliquer aux uns les conditions d'accès au logement social, et informant d'autre part les référents sociaux des subtilités du Parcours.

Autres collaborations

ASBL Droits Quotidiens :

Partenariat éducation permanente: création avec les citoyens (primo-arrivants) des outils d'information juridique, en langage juridique clair, et diffusion de ces outils à d'autres citoyens.

Ville de Charleroi-service santé: protocole focus groupe permettant de s'assurer de la facilité et de la compréhension de la carte géographique «Je suis là» reprenant les différents services psycho-sociaux de la Ville de Charleroi à destination du public précarisé; cette carte est présentée aux primo-arrivants en fin de séance collective de la vidéo- info - droits et devoirs;

Collaboration avec les autres Centres Régionaux au travers de réunion inter-centres

Les équipes Parcours d'Accueil de chaque Centre Régional se rencontrent, 7 à 8 fois par an, sous la houlette du DISCRI et travaillent de concert sur les sujets suivants :

Echange de pratiques;

- Standardisation de méthodes, d'outils, de ressources au niveau transrégional;
- Conception et création d'un outil informatique commun visant à gérer les aspects administratifs et à produire les statistiques pour la Région wallonne;
- Réalisation de documents visant à renforcer les informations Droits et Devoirs;
- Lecture et analyse des nouveaux textes légaux visant à modifier le Décret





II. ACOR JOB

◆ Introduction

L'objectif de notre projet AcOrjob, Accompagnement et Orientation vers l'emploi, financé dans le cadre de la programmation FSE 2014-2020, consiste à réduire les discriminations à l'emploi dont sont victimes les personnes étrangères ou d'origine étrangère en favorisant leur accès et leur inscription dans un parcours de formation ou d'emploi.

Pour ce faire, nous proposons un service :

- D'accompagnement à la fois collectif (séances d'information sur l'insertion socio-professionnelle) et individuel (permanences sur rdv) ;
- D'information généraliste ;
- D'orientation vers les services spécialisés du réseau ;
- De suivi des stagiaires.

Le suivi personnalisé ou coaching, vise, d'une part à détecter les freins constituant des obstacles à l'insertion socio-professionnelle, et d'autre part à les réduire en tout ou en partie pour préparer au mieux le stagiaire.

◆ Présentation d'AcOr Job aux opérateurs locaux

Tout au long de l'année, nous nous sommes entretenus avec de nombreux opérateurs œuvrant dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle. Au total, nous avons rencontré 18 opérateurs¹, enclins à participer à nos séances d'information collectives.

L'orientation du stagiaire par le CRIC se fait en fonction de son profil, de sa situation administrative (notamment titre de séjour) et sociale, de ses desiderata en matière de formation et/ou d'emploi et de la connaissance que le CRIC possède du réseau associatif du territoire et plus précisément des critères d'admission des opérateurs. Notre département ISP offre la possibilité de pouvoir faire gagner du temps au stagiaire.

◆ Séances d'info collectives

Les rencontres avec les partenaires nous ont permis de présenter notre offre de service en ISP et de découvrir les activités organisées au sein de leur structure. De la sorte, nous avons scellé plusieurs partenariats grâce auxquels nous avons convié diverses structures du réseau, spécialisées dans différents domaines de l'ISP (Alpha/FLE, rédaction de CV et lettres de motivation, équivalence des diplômes, job coaching, etc.), à participer à nos séances d'information collectives, organisées hebdomadairement et d'une durée de trois heures.

Dès septembre 2015, 11 séances d'information collectives ont été organisées (75% de présences) en collaboration avec 8 opérateurs (ALL-JUSTE, SOS DEPANNAGE, MDM FACILITIES, ARCHIPEL, MIREC, TECHNOFUTUR TIC, SAM et COMPAS).

¹ | MIREC, ARCHIPEL, TECHNOFUTUR, API, ALL-JUSTE, MDM FACILITIES, CEFO, Régie de quartier de Châtelet, SRL FOREM, SOS DEPANNAGE, SAM, CHANTIER, T'INTERIM, MOBIL'INSERT, GERMOIR, CPAS Charleroi, Université Ouverte, CPAS de Farciennes

◆ Actions d'accompagnement individualisé

Au cours de ces entretiens d'une durée approximative d'une heure, nous réalisons un bilanage : situation administrative, langue(s) maîtrisée(s), niveau de diplomation, statut professionnel, etc. qui nous permet d'emblée de détecter le(s) frein(s) au parcours d'insertion socio-professionnelle. En fonction des souhaits émis par le stagiaire : réorientation professionnelle, besoin de formation en français langue étrangère, logement, permis de conduire, emploi, etc.; nous essayons, si les moyens nous le permettent, d'y répondre dans l'immédiat ou nous l'orientons vers les services spécialisés en la matière du réseau associatif et institutionnel avec lesquels nous collaborons étroitement.

Le but est qu'une fois orienté, le contact soit maintenu, aussi bien avec l'opérateur qu'avec le stagiaire, pour pouvoir jauger constamment son évolution. Nous avons constaté que nous avons le plus souvent pu gommer/ réduire les freins dans les dossiers où les contacts avec les stagiaires sont réguliers.

Depuis mai 2015, 17 permanences individuelles ont été tenues en nos locaux, à raison de 64 présences effectives sur 85 inscrits.



◆ Résultats globaux 2015

Ci-après, le chronogramme prévisionnel et les résultats obtenus en 2015 :

Intitulé		prévisions 2015	résultats 2015
Séances d'info. NON suivies d'un accompagnement	Volume d'activité (heures stagiaires)	72	72
	Nombre de stagiaires	24	24
Séances d'info. suivies d'un accompagnement	Volume d'activité (heures stagiaires)	240	192
	Nombre de stagiaires	48	48
Accompagnement individualisé non issu des séances d'info.	Volume d'activité (heures stagiaires)	57	77
	Nombre de stagiaires	19	52
Total		369	321

Au total: 124 dossiers

- 24 personnes ont suivi une séance d'information collective ;
- 48 personnes ont suivi une séance d'information collective et un accompagnement, dont 12 à raison de 5 heures (3h de séance d'information collective + 2h de suivi individualisé) ;
- 52 personnes ont suivi un accompagnement individualisé sans participer à la séance d'information collective, dont 3 à raison de 3 heures.



Toutefois, malgré le fait que nous ne pouvons directement mettre nos stagiaires à l'emploi, alors qu'il s'agit là majoritairement de leur demande première, nous arrivons à leur faire prendre conscience de l'importance de bien se préparer pour entamer un parcours d'insertion socio-professionnelle, en essayant avant tout de gommer/lever les freins qui les handicapent :

Freins	Solutions
Manque de connaissance du réseau Besoin d'orientation	Information sur l'offre de service du réseau SIEP (test d'orientation)
Outil informatique	Ateliers informatiques (partenariat CRIC/AJYAL)
Langue française	API FUNOC Ecoles de promotion sociales [Attention: très longues listes d'attente chez la plupart des opérateurs offrant des services gratuits (plus d'un an)]
Garde d'enfants	Service d'accueillantes conventionnées
Assuétudes/Fragilité psychologique	Trampoline
Formation (alternée) stage en entreprise	Orientation vers les centres de formation et prise de contact directe pour cibler directement les modules de formation les plus pertinents Centre européen du travail de Thuin MIREC
Stage de fin d'étude (s'inscrivant dans une démarche ISP en vue de s'établir sur le territoire)	Tous types d'ASBL et de structure AMO
CV/Lettre de motivation	SOS Dépannage
Emploi	Liste d'agences Interim Liste d'employeurs par intérêt de secteur Entreprise à finalité sociale
Travail indépendant	Orientation vers des structures de type couveuses
Administratif Droit des étrangers (titres de séjour, permis de travail, etc.)	Caisse d'allocations familiales CPAS Permanence socio-juridique + contacts auprès de Droits Quotidiens Communes Avocats
Logement	Sociétés de Logement Social: Logis Châtelettain Sambre et Biesme
Handicap	AWIPH ENTRA
Equivalence de diplôme	SAM

◆ Pass pour l'emploi

Dès octobre 2015, nous avons élaboré un outil à l'image d'un carnet de route, d'utilité tant pour les stagiaires que pour les institutions/opérateurs. Élément symbolique de notre dispositif, il permet de dresser un historique du parcours du stagiaire, de suivre ses démarches et de pouvoir en faire le bilan. De la sorte, il facilitera les échanges entre les opérateurs accompagnant le stagiaire. Ce dernier se doit de le présenter à chaque opérateur qu'il rencontre et l'institution complète un encart prévu à cet effet dans l'une des rubriques correspondant à son champ d'action, soit aux freins «classiques» de l'ISP : administratif/juridique, alpha-FLE, emploi/formation, logement, mobilité, santé et famille. L'utilité de cet outil sera testée dès 2016.

◆ Les partenariats en quelques chiffres

AJYAL	
Objectif: maîtriser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	Nombre d'ateliers: 3 Dates: 12, 20 et 26/11/15
COMPAS	
Objectif: soutenir les personnes étrangères ou d'origine étrangère désirant créer une association	Nombre d'ateliers: 5 Dates: 9 et 23/11/15, 7 et 21/12/15, 11/01/16
CRI / IRFAM	
Objectif: promouvoir la diversité auprès des employeurs et du public en général pour arriver activement à un changement des mentalités	Un 1 ^{er} module intitulé «Compréhension des motivations, projets, ressources et difficultés des entrepreneurs immigrés dans leur contexte sociologique et communautaire» a été animé par A. MANCO.
MIREC	
Objectif: détacher un de ses agents bimensuellement pour tenir une permanence au CRIC. Parmi les nombreuses activités de la MIREC: un bilan ISP personnalisé, un accompagnement dans et vers l'emploi (jobcoaching), de la formation en alternance, des possibilités de stage en entreprise, des modules de recherche active d'emploi, la mise à disposition d'offres d'emploi, etc.	9 permanences réalisées

◆ Formations des acteurs sociaux en lien direct ou indirect avec AcOr Job



- «Conditions d'accès au logement social», dispensée par Sambre et Biesme
- «Le séjour des étrangers en Belgique: quelles procédures et quels droits?», dispensée par le CIRE
- «Code de la nationalité belge (loi du 12 décembre 2014)», dispensée par OBJECTIF
- «Diversité en entreprise», dispensée par A. MANCO au bénéfice des coaches de MICROSTART

III. ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JURIDIQUE INDIVIDUEL

◆ Permanences socio-juridiques

Afin de permettre aux personnes étrangères ou d'origine étrangère, d'obtenir en direct des informations juridiques préventives, objectives, compréhensibles et de qualité en matière de droit des étrangers, le CRIC organise pour son public de bénéficiaires, une permanence à raison d'une matinée une fois tous les quinze jours.

Les thématiques abordées lors de ces permanences sont principalement :

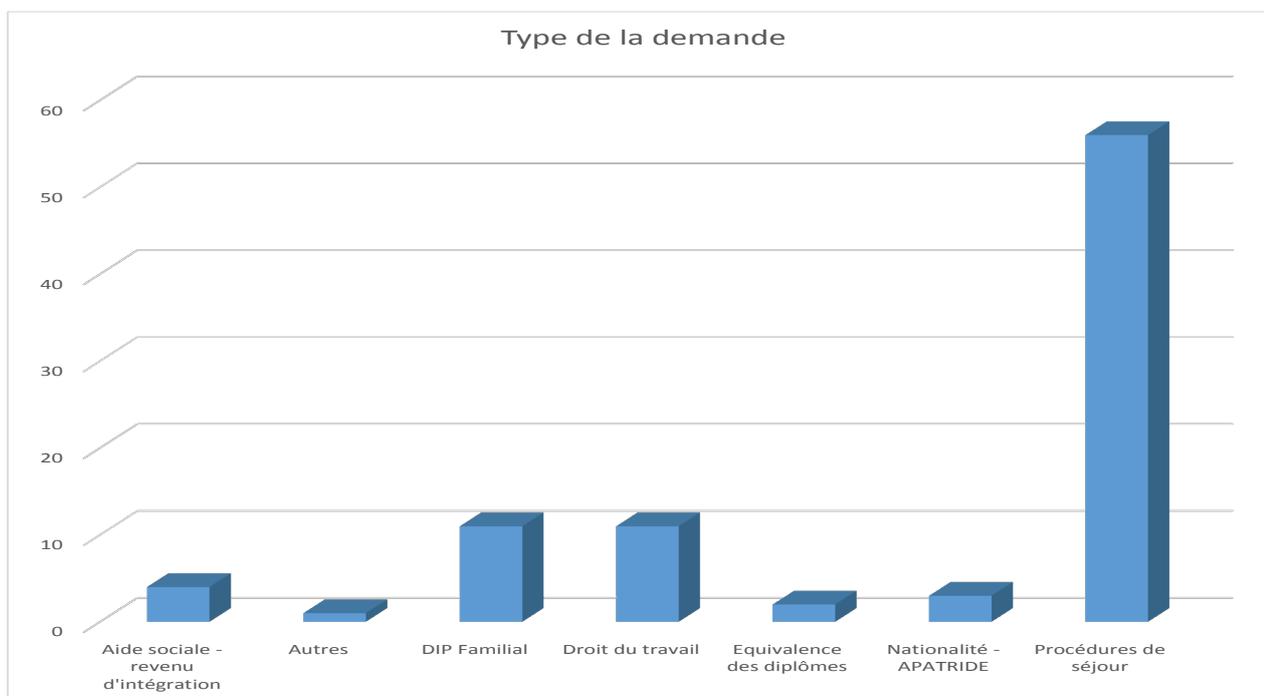
- Les visas
- Les titres de séjours
- Le regroupement familial
- L'asile et la protection subsidiaire
- La régularisation
- Les droits sociaux des personnes étrangères
- Le permis de travail
- Les MENA
- L'obtention de la nationalité Belge
- Le droit international privé

Nombres de permanences : 22

Nombre de consultations : 128



Les données récoltées lors des entretiens individuels font l'objet d'une prise de notes sur des fiches permanences pour un suivi efficace et dans un souci de transparence. Depuis septembre 2015, nous avons décidé de faire signer une fiche de présence par les bénéficiaires qui viennent nous consulter. Un système d'encodage des données des bénéficiaires a également été créé. Ceci dans le but de pouvoir éventuellement dégager des interprétations statistiques.



◆ **Projet pilote d'éducation permanente en collaboration avec Droits Quotidiens asbl**

Ce projet- pilote a été mis en place avec l'accord de l'asbl « Contre-poing » et a eu lieu en collaboration avec Droits Quotidiens en novembre et décembre au cours de trois interventions de deux heures.

L'objectif de ce projet est l'éducation par l'émancipation citoyenne. L'idée est de faire créer un outil de compréhension d'une problématique juridique par un groupe de bénéficiaires. Cela en les amenant à conscientiser leurs besoins et en leur proposant des pistes de réalisation sur un thème en choisissant eux-mêmes leur outil de compréhension et de diffusion.

Le projet d'éducation permanente à l'asbl « Contre-poing » a été une expérience concluante tant pour Droits Quotidiens, que pour le CRIC, que pour l'asbl « Contre-poing ».

IV. MODULES DE COURS FLE / CITOYENNETÉ À ENTRÉES/ SORTIES PERMANENTES

La redéfinition de notre projet européen FEI nous a permis de mettre en place des modules de cours transitoires. La particularité de ces modules était d'accepter de nouveaux arrivants et de permettre le départ d'apprenants vers d'autres modules tout out au long du cursus.

L'objectif de ces modules transitoires était de proposer des solutions immédiates aux personnes réalisant un bilan social au CRIC.

Le partenaire local de ce projet était API asbl.

En tout, **20 personnes ont été inscrites** aux cours FLE / Citoyenneté. Les apprenants étaient envoyés majoritairement par l'équipe Parcours d'Accueil CRIC mais également par le bouche-à-oreille ou l'assistante sociale de API asbl (via le CRIC).

Les nationalités représentées étaient variées: Guinée, Tunisie, Afghanistan, Pakistan, Maroc, ...

La répartition par genre indique **une grande majorité de femmes (plus de 2/3 des apprenants)**.

Mois	FLE		Citoyenneté	
	Total cours	Heures stagiaires	Total cours	Heures stagiaires
Février	15 H	75	12	32
Mars	33	93,5	14	48
Avril	15	60	15	55
Mai	36	220	15	94,5
Juin	42	349,5	24	149



B. ACTIONS DE SOUTIEN ET D'ANIMATION DES OPÉRATEURS LOCAUX

I. LE PLAN LOCAL D'INTÉGRATION (PLI)

◆ Contexte

Le Plan Local d'Intégration (PLI), mis en oeuvre depuis plusieurs années, contribue au développement de la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Véritable charnière de nos actions de deuxième ligne, le PLI se construit sur base d'une approche transversale, intersectorielle, de coproduction et de co-évaluation en vue de renforcer les activités d'intégration pour un accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Il s'inscrit dans une dynamique de travail en réseau et s'articule autour de l'identification partagée de problématiques émergentes, de la définition d'objectifs à atteindre, d'actions et de partenariats basés sur la concertation.

La cohésion des actions des différents départements du CRIC impose des espaces d'échanges stimulant les interactions entre départements et favorisant l'élaboration d'un PLI cohérent, porteur des valeurs interculturelles.

Comité d'accompagnement PLI

Le Comité d'accompagnement, coordonné par le CRIC, est un organe de réflexion, d'orientation et d'évaluation qui est chargé de remettre des avis, des conseils et des propositions portant sur la mise en oeuvre du PLI.

Depuis le nouveau décret et les missions de 1ère ligne du Centre, la composition du Comité d'accompagnement PLI est en réflexion en vue de renforcer la représentativité de certains acteurs, et notamment celle des associations de migrants. Plusieurs pistes ont été évoquées, comme celle de mobiliser les associations volontaires par groupe de travail thématique, mais les modalités doivent encore faire l'objet de discussions qui prendront tout leur sens dans le cadre de la recherche-action.

◆ Articulation PCS / PLI

Dans le nouveau cadre fixé par la Région wallonne pour ce qui concerne le dispositif du Plan de Cohésion Sociale, le CRIC devient un partenaire obligatoire pour les communes. L'administration régionale soutient la dynamique entre les PCS et les PLI, favorisant ainsi les partenariats et la coordination des actions entre les opérateurs du secteur public et du secteur associatif. Pour les communes de la zone d'action du CRIC, outre les moyens financiers, ce décret permet de soutenir différentes actions en matière d'accès au logement, d'insertion socioprofessionnelle, d'accès à la santé, et de retissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

L'articulation PLI et PCS se travaille par la participation des chargés de mission aux différentes commissions d'accompagnement, sous-commissions et/ou plateformes des PCS afin d'impulser des dynamiques de travail au bénéfice du public migrant.

Une réflexion sur cette articulation ainsi que sur le fonctionnement du Comité d'accompagnement PLI qui réunit les chefs de projet PCS, acteurs du secteur public, sera amorcée dans le cadre de la recherche-action entreprise par le CRIC.

En 2015, le CRIC a été convié aux différentes réunions de travail, commissions d'accompagnement, sous-commissions ou encore plateformes par axe et a participé activement dans les PCS suivants: Fontaine-L'Evêque, Aiseau-Presle, Châtelet, Charleroi, Beaumont, Chimay, Momignies et Chimay, Momignies, Pont-à-Celles, Courcelles, Gerpennes, Ham-Sur-Heure-Nalines, Fleurus, Farciennes et Thuin.

◆ Articulation PLI / Initiatives locales d'intégration

Le PLI ne peut se développer que par un travail permanent au coeur du réseau. Il contribue à multiplier les rencontres avec les différents opérateurs impliqués dans des projets renforçant l'inclusion sociale. Le travail de terrain, mené par le biais des ILI, favorise également les rencontres avec les associations du réseau. Ces rencontres permettent de prendre connaissance des réalités propres aux différentes communautés et, partant de ces constats, de poursuivre la réflexion sur les thématiques ciblées dans le PLI.

◆ **Baromètre de l'intégration**

Le «Baromètre de l'Intégration» est un tableau de bord initié lors du lancement du PLI. Il a permis de recenser l'ensemble des actions ciblées, en collaboration avec les différents opérateurs selon les thématiques prioritaires.

En synthèse, pour ce qui concerne le public migrant, on peut retenir différentes thématiques prioritaires sur lesquelles les différents départements du CRIC impulsent déjà des dynamiques constructives, et à partir desquelles, il faudrait amener davantage d'opérateurs locaux à développer en partenariat des actions pertinentes.

Ce baromètre met en évidence quelques thématiques récurrentes qui émergent du terrain et qui ont été communiquées aux PCS de la zone CRIC lors de la phase diagnostic pour la nouvelle mouture 2014-2019, et ce, selon les 4 axes – ISP, Logement, Santé et Retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

◆ **Thématiques traitées en 2015**

Parcours d'Accueil

Les PCS ont été sollicités pour participer à différentes réunions d'information sur le Parcours d'Accueil. Ces réunions se sont intensifiées dès mars 2014 afin d'échanger sur les différentes orientations de travail et tenter de rendre opérationnelle l'articulation entre les communes et le CRIC de la manière la plus adéquate en tenant compte des réalités de terrain de chacun.

Diagnostic PLI

1- Réseau des Observatoires locaux

Participation du Département PLI et du Service de documentation au projet visant la mise en place d'une plateforme d'échanges de données quantitatives et qualitatives entre les différents Observatoires locaux présents sur le territoire.

Pour rappel, ce projet est porté par le CPAS de Charleroi. Concrètement, il s'agit d'une mise en réseau des services et observatoires locaux de Charleroi via un navigateur internet sécurisé. Ce projet est également soutenu par l'IVEPS.

2- Quelques observations sur le territoire d'action du CRIC

Un dossier a été rédigé visant à contextualiser la zone d'intervention du CRIC selon différents paramètres comme la territorialité, les données démographiques, les données socio-économiques, l'indice synthétique de la Cohésion sociale, l'indice synthétique de la pauvreté et un diagnostic des besoins.

Ce dossier comprend dans sa 2ème partie des fiches synthétiques par commune reprenant les différentes nationalités, le taux de chômage ainsi que le niveau de cohésion sociale faisant référence à l'accès aux droits fondamentaux au niveau local.

Santé

- Plateforme Santé communautaire de l'Espace Citoyen de Dampremy du CPAS de Charleroi;
- Réseau Migr'en santé: porté par l'ASBL IST Sida Charleroi-Mons - participation aux différentes réunions rassemblant différentes associations de migrants;
- Rencontre avec la Maison de Santé «Espace-temps» de Gilly dans le cadre d'un projet portant sur la problématique des jeunes en rupture dans leur parcours et en milieu précarisé - « Parcours identitaire des jeunes»;
- Participation au comité de pilotage de «Charleroi Ville Santé» veillant au développement de la santé dans différents domaines créé avec les stagiaires de la FUNOC et la collaboration de différentes structures – Evocation d'une journée Ville santé au bénéfice des jeunes et de leurs familles en 2016 – Constitution d'un groupe de travail.
- Participation à l'organisation d'une journée de réflexion le 8 décembre 2015 - «Outils pédagogiques et démarches en promotion de la santé: Rôle et place du professionnels» - en collaboration avec le CLPS CT, PIPSa (Pédagogie interactive en Promotion de la Santé), Charleroi Ville Santé, la Mutualité chrétienne, Solidaris/Mutualité socialiste.

Logement

Projet au cœur de la cité sociale fleurusienne: en collaboration avec la Maison de la Laïcité de Fleurus, La Compagnie des Nouveaux disparus propose une pièce intitulée «Le mariage de Lila ou le chaos urbain» qui aborde la question du logement et de l'expropriation. La pièce propose de poser un œil critique sur la transformation des quartiers au détriment des villageois confrontés au lobbying des grands constructeurs immobiliers – La pièce aborde également la thématique du «vivre ensemble» au travers de la mixité et de la diversité culturelle.

Rencontre de la Société wallonne du Logement (SWL) dans le but de mieux connaître les champs d'action respectifs dans le contexte de l'accueil des réfugiés – objectif visant à mieux outiller les référents sociaux en charge du développement communautaire dans les sociétés d'habitations sociales et d'anticiper la question du logement des personnes réfugiées sur notre territoire.

Egalité/Citoyenneté/Interculturalité

1- Projet «Vivre/Agir ensemble»

Les tragiques événements de Paris en janvier 2015 ainsi que le démantèlement d'une cellule terroriste à Verviers quelques jours plus tard ont amené différents acteurs, comme le CAL, le PAC ou encore le MOC à se réunir avec le CRIC afin de nourrir une réflexion posée et d'envisager des actions collectives au niveau local.

Des rencontres se sont organisées entre le CRIC et ces différents acteurs pour échanger sur des questions de fond susceptibles d'alimenter le vivre ensemble, de faire émerger ce qui nous rassemble plus que ce qui nous différencie, sur les thèmes qui préoccupent les citoyens.

La phase opérationnelle du projet est prévue dès mars 2016.

2- Outil pédagogique «Ma ville, mon quartier»

Suite à une présentation de l'outil pédagogique «Ma ville, mon quartier» par le CNAPD (Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie) dans les locaux du CRIC à destination de son réseau, plusieurs associations convaincues de son caractère pédagogique et accessible, ont suggéré de poursuivre la réflexion avec le souhait d'en construire un centré sur la réalité de Charleroi.

Il s'agit d'un outil qui permet de s'interroger sur comment les villes se sont construites; un outil qui vise à faire émerger les représentations sur le vécu dans la ville. Il a pour objectif de déconstruire les discours simplistes sur base d'un photolangage, complété de carnets pédagogiques.

3- Fête interculturelle/Conseil participatif Vauban I de Charleroi

A l'initiative de l'Echevin des quartiers et de la vie associative de la Ville de Charleroi, du Conseil participatif du quartier Vauban I et du Plan de Cohésion Sociale, une fête interculturelle a été organisée le 27 septembre 2015 au Parc Astrid de Charleroi.

De nombreuses associations, notamment du réseau CRIC, ont répondu à l'appel et se sont mobilisées pour l'organisation de cette fête interculturelle intitulée «Charleroi Village du Monde».





4- Projet relatif aux droits des femmes /Mars 2016

Participation aux réunions visant la mise en place d'une coordination afin d'optimiser les actions du réseau dans le cadre de la journée des droits des femmes du 8 mars 2016.

Plusieurs associations se sont rencontrées pour programmer une série d'activités complémentaires durant tout le mois de mars intitulé «Les femmes de Mars».

Un agenda a été finalisé proposant des formations, des activités culturelles, des expositions, des conférences, ... avec en prime, l'ouverture du festival «Elles tissent la toile» en partenariat avec le Ciné le Parc.

Les partenaires qui ont contribué à cette programmation sont la Maison de la Laïcité, le PAC, les Femmes prévoyantes socialistes, Espace P, Point jaune, CAL, Province du Hainaut, Maison du Hainaut, Maison des jeunes de Marcinelle, Conseil des Femmes Francophones de Belgique,

5- Projet «Les manuscrits de Tombouctou»

Projet visant l'organisation d'une semaine d'activités en avril 2016 sur les richesses littéraires et culturelles de l'Afrique: poser un regard positif sur l'Afrique et sa tradition écrite au travers de la découverte des Manuscrits de Tombouctou, qui dépassent la sphère religieuse, pour évoquer l'astronomie, la poésie, la philosophie, les mathématiques ou encore la sphère juridique.

Prévention du radicalisme violent

1- Rencontre du 30 janvier 2015 organisée par le Bourgmestre de Charleroi

Suite à l'attentat de Paris contre Charlie Hebdo et au démantèlement d'une cellule terroriste à Verviers, une rencontre a été organisée sous l'impulsion de Paul Magnette. Elle réunissait le secteur associatif, les mosquées, la police, les enseignants, les mouvements de jeunesse, les services sociaux, ... pour échanger sur ces événements et envisager des perspectives en termes d'actions pour un «vivre ensemble» - Echanges sur la réalité de Charleroi, sur les perspectives d'avenir pour agir par le biais de différents secteurs (monde scolaire, monde associatif, via les mosquées, ...) et sur les modalités d'intervention.

2- Débat en février 2015 par l'Université du Travail (UT) en présence du CAL et du politologue Hassan Bousetta

Suite à l'attentat contre Charlie Hebdo, invitation du CRIC au débat organisé à l'initiative de l'Université du Travail en collaboration avec le CAL et Mr. Bousetta en vue d'échanger avec les jeunes étudiants en présence de quelques professeurs: « L'après Charlie, les jeunes, qu'en pensent-ils? » - Echanges sur les enjeux géopolitiques et leur impact en Belgique - Evocation de « l'Article 193 de la Constitution belge » par Hassan Bousetta – Questionnement sur les valeurs et la laïcité.

3- Journées de sensibilisation: «Prévention du radicalisme violent, osons en discuter»

(Namur: 22 octobre 2015 –Verviers: 12 novembre 2015 – Charleroi: 19 novembre 2015)

Participation aux journées de sensibilisation, notamment dans les ateliers de discussion dans une fonction de rapporteur/animateur pour les 3 journées de sensibilisation.

Lutte contre le racisme

À l'initiative de Mme Fadila Laanan, Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une plate-forme associative de lutte contre le racisme a été mise en place en mars 2012.

En 2015, une réunion de travail a été fixée en vue d'échanger sur l'importance des alliances entre mouvements antiracistes, sur le rôle du Mrax, sur «comment organiser la parole des migrants?» - La note relative au «Cadre de référence de la lutte contre le racisme et les discriminations» a fait l'objet d'un regard croisé par Edouard

Delruelle et Jérôme Janin. Un travail en sous-groupes s'est organisé afin de recueillir le point de vue des participants sur la note, sur l'avenir de la plate-forme et ses modalités de fonctionnement.

Cette plate-forme rassemble de nombreux partenaires bruxellois et wallons: CIRE, CBAI, MOC, CECLR, SHARE, CEDEM, Carrefour des cultures, Les territoires de la mémoire, Ligue DH, Le monde des possibles, Direction Egalité des Chances, Cepag, les CRI, etc.

Migrants du 3^{ème} âge

La question du vieillissement et de l'immigration devient de plus en plus prégnante. Les populations migrantes vieillissent et de nombreuses interrogations subsistent quant à leur prise en charge.

Cette problématique a fait l'objet d'une matinée d'étude le 10 juin 2015 organisée à la MPA par le CRIC et le CAL, ce dernier consacrant un trimestre sur la question du vieillissement.

Accueil de la petite enfance/Projet avec le Service ATL de Charleroi /Accueil Temps Libre

Le Service de la Coordination ATL de Charleroi a sollicité le CRIC dans le cadre de l'élaboration de son futur projet ATL à planifier pour les 5 prochaines années. L'objet portait véritablement sur le recueil des besoins de la population et de réfléchir ensemble sur des pistes de travail afin de rencontrer avec les partenaires les priorités mises en évidence pour explorer les défis pour l'enfance d'ici 2021.

La méthodologie participative du «world café» a été utilisée pour recueillir la parole des partenaires sur différentes questions ayant trait aux différentes modalités de l'accueil temps libre.

Partant du principe que tous sont porteurs de paroles, les familles et les enfants ont été également consultés par l'équipe ATL en s'appuyant sur différents événements et en utilisant des méthodes ludiques.

Les ateliers ont été organisés dans 3 lieux ciblés, avec l'appui méthodologique proposé par l'ASBL PERIFERIA: le 29 septembre à la MPA pour la rencontre avec le monde associatif – le 28 octobre 2015 au CRIC pour la dimension multiculturelle – et le 28 novembre à l'Eden pour la dimension culturelle.

Journée internationale des migrants – Colloque du 16 décembre 2015 « Migrants d'hier et d'aujourd'hui – Expulsons nos préjugés » au CRIC

Cette matinée de réflexion « Migrants d'hier et d'aujourd'hui – Expulsons nos préjugés », un an après le colloque « 50 ans d'immigration, et après? » du 10 décembre 2014, s'inscrivait dans le cadre de la Journée Internationale des Migrants du 18 décembre instituée par l'ONU pour commémorer l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Elle fut mise à profit pour présenter les Actes du colloque de 2014 - «50 ans d'immigration, et après?», édités par l'Université Ouverte dans un travail de collaboration et de coordination mené avec le CRIC (Département PLI). Ces actes ont concrétisé l'opportunité de consulter l'intégralité des débats tenus en 2014 et la volonté d'approfondir la connaissance de l'histoire commune des migrations.

La matinée de réflexion de 2015 a ainsi permis de poursuivre la réflexion en évoquant l'actualité sans oublier le passé et ses enseignements indispensables pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

Son programme visait, dans un premier temps, à rappeler les grands enjeux des migrations par l'intervention de Marco Martiniello (ULg/CEDEM), suivie de l'intervention de Ginette Herman (UCL) pour une meilleure com-



préhension des mécanismes producteurs de discriminations, pour ensuite laisser place au panel de discussion en présence de François De Smet (MYRIA), de Marco Martiniello, de Mazyar khoojinian (ULB), avec l'intervention en tant que modératrice de Sylvie Chevalier, journaliste de la RTBF.

La matinée s'est clôturée par le vernissage de l'exposition «Migrations et mondialisation: un regard sur l'humain» du photojournaliste François STRUZIK, installée dans les locaux du CRIC.

L'organisation de cette conférence a requis la participation de l'équipe du CRIC et plusieurs réunions préparatoires: 10 septembre et 28 septembre 2015 – 29 octobre 2015 – 18 et 26 novembre 2015, ainsi que 2 réunions, les 5 et 27 octobre 2015, en présence du photojournaliste.

Accueil des réfugiés

Suite à l'afflux des demandeurs d'asile, le Centre FEDASIL de Jumez a été contraint d'augmenter sa capacité d'accueil passant de 179 résidents à pas moins de 250 résidents, parmi lesquels une cinquantaine de MENA.

Cette arrivée massive a impliqué toute une nouvelle organisation interne pour rendre vivable la cohabitation des personnes, les espaces communs étant réduits par l'occupation maximale des lieux.

Afin de pallier aux difficultés pressenties et entretiens de rendre la cohabitation plus vivable, FEDASIL a sollicité le CRIC, d'une part, pour réunir son réseau, et spécifiquement les partenaires prioritaires pour faire un état des lieux de la situation (Quel public? Quels besoins? Quelles adaptations? Quels obstacles? ...) et échanger sur les pistes d'intervention pour répondre à ces besoins cruciaux; et d'autre part, pour coordonner les nombreux bénévoles souhaitant s'investir au sein du Centre, et spécifiquement pour organiser les activités avec les enfants.

Une rencontre a été organisée en novembre 2015 au CRIC, et la nécessité de créer une plate-forme réunissant les acteurs institutionnels et associatifs est apparue comme une des pistes à privilégier pour optimiser la recherche de solutions à la situation de crise de l'accueil des réfugiés.

La situation est tout aussi alarmante pour les MENA qui risquent de se retrouver à moyen terme dans l'espace public sans trop de repères faute de tuteurs en suffisance.

(La réunion du 10 novembre 2015 a rassemblé environ une quarantaine de participants – parmi lesquels la Ville de Charleroi, le CPAS de Thuin (ILA), les associations comme Tep Afrique, FADD, le CIFEL, la VCAF, ... déjà actives au sein de FEDASIL, le Lycée Saint François de Sales qui accueillent les enfants et les MENAS, la FUNOC, le MOC, ...).

D'autres rencontres sont prévues début 2016 pour élargir les échanges avec les partenaires potentiels et réfléchir à la méthodologie à mettre en place pour envisager l'opérationnalisation de la plateforme.

Colloques/Conférences

Afin de s'informer sur différentes thématiques, le CRIC a participé à différents colloques et/ou conférences organisés, notamment par ses partenaires:

- 6 mars 2015: Matinée d'étude dans le cadre de la Journée Internationale des droits de la Femme au Parlement wallon
- 19 mars 2015: Conférence organisée par l'Université Ouverte de Charleroi «Déconstruire la Belgique – Quel avenir pour le pays?» – PBA de Charleroi;
- 16 avril 2015: Conférence dans le cadre de la semaine sociale du MOC: «Protection sociale: Qu'elle soit mondiale!» au CEME – Charleroi;





- 28 mai 2015 : Conférence organisée par l'Université Ouverte de Charleroi «L'Europe face aux défis migratoires. Comment éviter le drame?» – Palais de justice de Charleroi ;
- 9 juin 2015 : Matinée de réflexion organisée par l'ASBL IST-Sida de Mons-Charleroi et le Centre de référence du CHU de Charleroi abordant notamment la question de la prévention du sida et des migrants ;
- 26 octobre 2015 : Matinée de réflexion «Ils nous volent notre travail» organisée par le CPAS de Charleroi dans le cadre d'un projet sur le Devoir de mémoire mené par le CAL et l'Espace citoyen Porte Ouest du CPAS de Charleroi

Recherche-action : Etude sur les besoins d'intégration des migrants ou sur l'intégration des besoins des migrants

Ces nouvelles perspectives de travail impliquent que l'on s'interroge sur la manière d'optimiser le travail en partenariat, sur nos pratiques, sur le comment mobiliser de manière durable les partenaires du réseau, et à quels défis, à quels besoins, nous allons ensemble devoir répondre.

Une réflexion sur les actions à développer afin d'accueillir au mieux les primo-arrivants, et plus largement les migrants, nécessite obligatoirement un travail de fond avec le réseau local qui devra interagir dans le processus d'intégration de nos publics.

Plusieurs réunions de travail ont été organisées avec différents partenaires afin d'envisager la piste de travail la plus prometteuse, notamment avec l'ASBL Compas, le CPAS de Charleroi et l'IWEPS.

Au fur et à mesure des rencontres, le processus de la recherche-action est apparu comme la voie la plus adéquate pour avancer sur ce terrain tout en co-construisant de nouvelles articulations entre partenaires.

L'originalité de ce processus déjà amorcé porte également sur la consultation en direct du public migrant.

Dans cette démarche, le CRIC sera soutenu par le CERSO-CERIAS23. Le CERSO sera prioritairement chargé de l'accompagnement méthodologique et le CERIAS sera un soutien scientifique pour les aspects liés aux éléments de recherche scientifique.

Dans ce cadre, plusieurs réunions de travail ont eu lieu visant à bien cerner nos attentes, à définir l'objet de la recherche ainsi qu'à envisager les choix méthodologiques les plus appropriés, impliquant l'ensemble de l'équipe du CRIC.

L'étape suivante consistera à définir le public cible et à répertorier les partenaires prioritaires pour ensuite aller vers ces derniers et initier avec eux le processus de co-construction.

Il s'agira de faire émerger les difficultés rencontrées par les public-cibles et par les professionnels/associations qui les prennent en charge, de se mettre en mouvement en favorisant de nouvelles synergies entre associations et partenariat public/privé pour y répondre et optimiser les politiques locales d'accueil et d'intégration des personnes migrantes.

3 CERSO : Centre de Ressources pour le Social : Centre de formation continue et de recherche de la Catégorie sociale de la Haute Ecole Louvain en Hainaut. CERIAS : Centre d'Études et de Recherche en Ingénierie et action sociales. Ce Centre est une émanation du Master en ingénierie et action sociales Louvain-la-Neuve | Namur, co-organisé par la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa) et par la Haute École Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX).

II. ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES LOCALES

Le département de l'Accompagnement des Initiatives Locales (AIL) vise à accompagner les associations dans la structuration, la construction, le suivi et l'évaluation de leurs projets. L'accompagnement proposé par le Centre Régional d'Intégration de Charleroi aux initiatives locales fait partie intégrante de ses missions telles que définies par La Wallonie et, plus particulièrement, de celle d'accompagner les initiatives locales d'intégration.

Les initiatives locales sont des acteurs importants dans la mise en oeuvre de politiques qui favorisent une inscription active des personnes étrangères ou d'origine étrangère dans un processus d'intégration.

Ainsi, lorsqu'un groupe de personnes décide d'initier une collaboration visant en tout ou en partie à agir au profit des personnes étrangères ou d'origine étrangère, il peut faire appel au département « AIL » pour l'aider à :

- Se structurer en association ;
- Définir et clarifier ses projets ;
- Accompagner l'association dans son évolution, dans l'élargissement de ses missions et dans ses actions de terrain ;
- Améliorer les compétences des intervenants ;
- Trouver des pistes de financement (FIPI, Fondation Roi Baudouin, Région wallonne, ...);
- Trouver des relais, des partenaires, des interlocuteurs, des personnes ressources ;
- Permettre l'intervention des autres départements du CRIC (communication, formations, etc.).

Dans le cadre de leur accompagnement partenarial, les Centres Régionaux d'Intégration poursuivent vis-à-vis des organisations, 4 objectifs généraux :

- Valoriser et renforcer leurs capacités organisationnelles et financières ainsi que la pertinence et l'étendue de leur intervention indispensable à la réussite d'une politique d'intégration basée sur un modèle interculturel ;
- Favoriser la communication avec la Wallonie et leur participation aux politiques d'intégration déployées par la Wallonie et, plus spécifiquement, aux initiatives locales d'intégration ;
- Soutenir leur travail d'élaboration de propositions concertées visant à améliorer les politiques d'intégration menées tant par la Wallonie que par les Centres Régionaux d'Intégration ;
- S'enrichir des connaissances qu'elles ont acquises sur les réalités vécues par les populations étrangères ou d'origine étrangère avec lesquelles elles sont en relation : besoins, difficultés rencontrées, pratiques et politiques qui facilitent leur inscription dans un processus d'intégration, etc.

Le département de l'accompagnement des initiatives locales joue également l'interface entre les associations et les pouvoirs publics actifs en matière d'intégration au niveau local (via notamment les Plans de Cohésion Sociale et le Plan Local d'Intégration).

◆ **Accompagnement pédagogique individualisé**

L'accompagnement pédagogique individualisé vise au développement des associations du réseau du CRIC et à la structuration de leurs projets. Il accompagne les associations dans la structuration, la construction, le suivi et l'évaluation de leurs projets tant d'un point de vue pédagogique qu'au niveau de la recherche de moyens financiers ou encore de la recherche de leur mise en réseau. Cet accompagnement propose des actions spécifiques qui répondent aux besoins particuliers d'une organisation : plan stratégique, formation, supervision, apport de compétences pour concevoir un projet, mise en place d'un comité d'accompagnement, animation d'une réunion, rencontre, etc.

Ainsi, en 2015, 45 structures différentes ont été accompagnées. Cet accompagnement s'est traduit par 75 séances de suivi individuel.

Cet accompagnement se traduit également par l'analyse et l'accompagnement de 25 dossiers de projets introduits auprès de la Région wallonne dans le cadre de l'appel à projets à l'attention des Initiatives Locales de développement Social et la participation au « Comité d'avis de notoriété ».

◆ **Accompagnement collectif et individuel dans le cadre du Comité d'accompagnement PCI**

Dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'Etat, la gestion du FIPI (Fonds d'intégration à la Politique d'immigration) a été régionalisée. Chaque entité est désormais responsable de l'affectation des budgets qui y étaient consa-

crés. Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre a eu à coeur de renforcer la citoyenneté dans un contexte multiculturel, la lutte contre le racisme et la défense des droits fondamentaux de personnes particulièrement fragilisées. L'ancien FIPI a donc laissé place au PCI « Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité ».

Afin de faire connaître ce nouveau mécanisme et les priorités qu'il défend, nous avons organisé deux séances d'information (le 09.07.15 et le 20.08.15), organisées en collaboration avec l'administration. Outre la présentation de ce nouveau dispositif, cette séance a permis de répondre aux questions et interrogations des opérateurs.

Les objectifs du travail individuel sont liés à l'appui à la gestion de projets. Le travail vise notamment à la clarification des finalités, objectifs de l'association, l'analyse, screening de projets, le travail sur le dossier de justification, l'évaluation de projets, la participation au comité d'accompagnement, la création d'un plan stratégique pour l'association.

◆ **Accompagnement dans le cadre de la Citoyenneté**

Coordination de la plateforme citoyenneté

La plateforme citoyenneté a été créée en 2015.

Au cours de cette année, nous avons travaillé sur (la, les, l') :

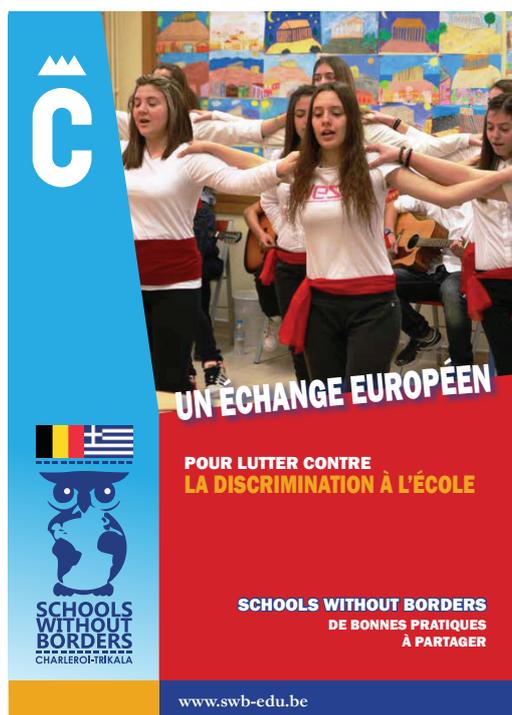
- Clarification pour un vocabulaire commun autour de la citoyenneté ;
- Cartographie des associations ;
- Articulation Parcours d'Accueil et structures - Actualités ;
- Présentation de projets spécifiques en matière de citoyenneté (exemples : Université Ouverte, API, CRIC, All Juste, FUNOC,...)
- Demandes spécifiques liées au secteur

Organisation des formations à la citoyenneté

Participation et organisation du suivi aux formations de citoyenneté.

◆ **Accompagnement par thématique**

Citons en 2015, les actions dans le cadre du Co-développement. En effet, dans le cadre de la continuité de la Concertation Régionale sur la thématique du Co-développement, le CRIC a poursuivi son travail de concertation et de réflexion sur l'accompagnement des OSIM (Organisations de Solidarité Issues des Migrations) par les CRI et de la CASIW. Le jeudi 10 décembre, nous avons accueilli au CRIC une formation sur la collecte de fonds.



◆ **Projet Comenius**

La Ville de Charleroi s'est associée au CAL (Centre d'Action Laïque), au CRIC et à la Ligue de l'Enseignement, pour un échange avec la Ville de Trikala en Grèce dans le cadre du programme Comenius Regio (Long Life Training program). Ce projet a été mené entre 2013 et 2015.

Les partenariats Comenius Regio visent à renforcer la dimension européenne de l'enseignement en encourageant le développement d'activités de coopération entre des autorités locales et régionales ayant un rôle éducatif en Europe. Ces partenariats offrent l'opportunité aux autorités locales et régionales en charge de l'éducation, en coopération avec les écoles et autres acteurs éducatifs, de travailler ensemble sur un ou plusieurs sujets d'intérêt commun.

Pour ce faire, nous nous sommes réunis à 16 reprises en 2015.

◆ **Accompagnement en matière de communication**

L'accompagnement des structures en communication a consisté à :

- Concevoir des outils de communication (affiches, dépliants, communiqué de presse,) ;
- Donner une meilleure visibilité aux structures et à leurs actions via des conseils de diffusion d'informations (contact presse, impression) ;
- Promouvoir les actions via les médias du CRIC (vidéo, site, newsletter, page Facebook) ;
- Répondre aux besoins spécifiques des structures dans la construction de leurs projets ;
- Rédaction et « mise en forme textuelle » d'outils de sensibilisation.

Actions spécifiques pour 2015

- Création du site pour SIDA-IST et formation continue à l'utilisation de l'outil WordPress ;
- Création d'une Page Facebook pour SIDA – IST et formation continue ;
- Création d'une page Facebook pour ALL-JUST et formation continue ;

13 reportages vidéo et 9 reportages photo mettant en exergue des événements mis en place par les opérateurs de notre réseau. Ces productions sont ensuite diffusées sur notre site web et notre page Facebook ;

Nos médias sont très sollicités par les associations et le nombre de demandes de publications sur notre site web, dans notre agenda en ligne et sur notre page Facebook est en constante augmentation. Nous assistons donc nos opérateurs dans le travail de rédaction, d'illustration et de relecture avant publication.

◆ **Accompagnement socio-juridique**

Plateforme socio-juridique

Organisation d'une Intervision le 27 février 2015 :

Cette intervision avait pour objectif :

- D'échanger sur les difficultés et besoins rencontrés dans le travail des intervenants sociaux au quotidien, dans l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
- De faire l'état des lieux des activités et formations qui ont précédemment été menées ;
- De partager quant aux attentes respectives des intervenants par rapport à la plateforme (thématiques, sujets de formations..).

Quatre sujets de formations ont été dégagés : le droit au séjour, le droit international privé, l'équivalence des diplômes et le code de la nationalité.

Mise à disposition du jurypack social (Droits Quotidiens)

Le « Juripack acteur social » est un ensemble d'outils que l'asbl DROITS QUOTIDIENS met à disposition, moyennant une contrepartie financière à hauteur de 173,00 EUR par an par utilisateur, que nous nous proposons de prendre en charge.

En 2015, Le CRIC a mis à disposition 4 Juripacks en assumant la charge financière, pour 4 institutions, l'abonnement des partenaires du CRIC a pris cours le 1/06/2015.

Selon le rapport d'évaluation rendu par Droits Quotidiens, ces services ont posés respectivement 3 questions pour Sima, 7 questions pour Maison Plurielle, 7 questions pour la ville de Charleroi, aucune question pour Vie féminine. Le CRIC quant à lui a posé 59 questions.

Mise à jour du guide sociojuridique

En 2015, un travail de remise à jour du guide sociojuridique a été réalisé. Il a consisté en une actualisation des données figurant dans le guide.

Notre objectif est de permettre d'ouvrir l'utilisation de ce guide à d'autres acteurs sociaux et de diffuser ce guide sur notre site internet afin d'en assurer l'accès au plus grand nombre, un travail avec le service communication est actuellement en cours à cet effet.

Rencontre avec les partenaires sociaux à la demande pour résoudre des problématiques juridiques précises ou pour des partenariats.

III. FORMATIONS

Cette mission vise à outiller, sensibiliser, former et informer les intervenants de première ligne.

Impulsées par les besoins constatés par nos équipes ou organisées "sur mesure" par des partenaires qui nous en font la demande, nos actions font appel à des experts externes ou aux ressources propres du CRIC.

Voici par thème, l'ensemble des actions menées en 2015

◆ Gestion de la diversité et de l'interculturalité

Séance de sensibilisation à la Haute Ecole Léonard de Vinci Organisation d'une matinée axée sur l'interculturalité dans les soins	À destination des étudiants infirmiers et sages-femmes
Gestion de la diversité du temps Mieux comprendre la diversité des représentations du temps et aborder la notion du temps avec leur public	À destination des professionnels de 1ère ligne
Animation «l'interculturel et vous»	À destination des élèves de 5ème année de l'institut St André de Charleroi
Gestion de la diversité dans l'accueil des migrants	À destination des professionnels travaillant avec notre public soit lors d'actions individuelles (comme entretien) soit lors d'actions collectives (comme formation, animation.....) et étant un partenaire étroit de notre Parcours d'accueil
Les compétences transculturelles dans les études de base des assistants sociaux Donner des clés de référence sur tout ce qui se rapporte à l'encadrement social des migrants âgés	À destination d'une classe de 3ème année assistant social dans le cadre de la plateforme santé du PCS de Charleroi, intervention du CRIC sur «vieillesse et travail social»
Gestion relationnelle entre stagiaires multiculturels lors d'une formation longue Baliser une philosophie commune de prévention et de gestion de conflit entre stagiaires multiculturels ; Définir les us et coutumes et pratiques, de savoir-faire et savoir être en cas de problématiques sociales et de vie entre stagiaires, et de dynamique de groupe multiculturel Acquérir un vocabulaire, des outils, des codes sociaux et comportementaux pour élaborer	À destination de l'équipe de l'asbl SIMA Charleroi (Service d'Insertion et d'Intégration, Missions Actions)
Gestion de la diversité dans l'accompagnement d'entrepreneurs immigrés	À destination des bénévoles de Micro Start

◆ Outils pédagogiques

- Initiation à l'utilisation des mallettes pédagogiques «bienvenue en Belgique » - Découvrir les 8 mallettes pédagogiques conçues par Lire et Ecrire Communauté Française dans le cadre de l'accueil des migrants (parallèlement à la mise en place du PA). L'objet de ces mallettes étant de proposer aux animateurs des démarches structurées accompagnées de supports nécessaires à la réalisation d'animations facilitant l'accès à l'information et à la compréhension du fonctionnement de notre société ;
- Transposition de l'outil du CNAPD (coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie) «ma ville

mon quartier - déconstruire les discours simplistes » - Faisabilité de transposition de l'outil avec partenaires potentiels sur Charleroi pour la réalisation des photos (CPAS, maisons de jeunes...) et les fiches thématiques propres à Charleroi (CLPS, CPAS, observatoire local...). Projet transféré aux départements PLI et AI.

◆ **Formation Insertion Professionnelle des Personnes d'Origine Etrangère (IP des POE)**

Formation continuée aux acteurs de l'insertion au travers de journées de formation sur des aspects spécifiques liés à la formation et à la mise en emploi de nos publics.

◆ **Projet ELAO**

Élaboration d'un projet pilote avec le CRVI, et les partenaires de la CORFLEC et le FOREM visant à l'adaptation du test ELAO au profit des personnes d'origine étrangère et plus particulièrement celles soumises au Parcours d'Accueil.

Ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projet AMIF et a obtenu d'autre part un financement pour 2016.

◆ **Formations socio-juridiques**

L'équivalence de diplôme	09/04/15
Le séjour des étrangers en Belgique: quelles procédures et quels droits?	09/06/15
Le code de la nationalité belge (loi du 12/12/14)	08/10/15
Les liens familiaux en contexte international (mariage, cohabitation légale, filiation et adoption)	13/11/15

IV. PLATEFORMES

Véritables lieux de vie du réseau public et associatif du CRIC, les plateformes thématiques visent la réflexion mais aussi et surtout l'action.

Plateforme FLE	<p>Production du guide FLE: outil qui décline les différentes initiatives en termes de Français Langue étrangère sur notre territoire ainsi que les fiches d'information de chaque partenaire.</p> <p>Cette plateforme s'organise en sous-groupes de travail qui traitent des besoins, de l'actualité et des projets communs aux opérateurs FLE, et en plénière pour des réunions d'information et de feedback des travaux des différents sous-groupes.</p>
Plateforme sociojuridique	<p>Permet d'échanger sur les besoins et difficultés rencontrées dans le travail des intervenants sociaux au quotidien, dans l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère, de faire l'état des lieux des activités et formations portées par le groupe et partager quant aux attentes respectives des intervenants.</p>
Plateforme citoyenneté	<p>Clarification pour un vocabulaire commun autour de la citoyenneté;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des associations; • Articulation Parcours d'Accueil et structures - Actualités; <p>Présentation de projets spécifiques en matière de citoyenneté (exemples: Université Ouverte, API, CRIC, All Juste, FUNOC,...)</p> <p>Demandes spécifiques liées au secteur</p>
Plateforme Réfugiés	<p>FEDASIL a sollicité le CRIC, d'une part, pour réunir son réseau, et spécifiquement les partenaires prioritaires pour faire un état des lieux de la situation (Quel public? Quels besoins? Quelles adaptations? Quels obstacles? ...) et échanger sur les pistes d'intervention pour répondre à ces besoins cruciaux; et d'autre part, pour coordonner les nombreux bénévoles souhaitant s'investir au sein du Centre, et spécifiquement pour organiser les activités avec les enfants.</p> <p>La situation est tout aussi alarmante pour les MENA qui risquent de se retrouver à moyen terme dans l'espace public sans trop de repères faute de tuteurs en suffisance.</p>



V. SERVICE DE DOCUMENTATION

- Newsletter : chaque fin de mois, la newsletter du Service de documentation présente les derniers articles publiés dans la rubrique «documentation» sur le site Internet du CRIC.
- Catalogues documentaires : un certain nombre de publications, articles de presse, outils pédagogiques, annuaires Internet est rassemblé sous forme de catalogues.

Outils pédagogiques

- « Citoyenneté »

Des publications et outils pédagogiques du service de documentation ont été rassemblés en vue de réaliser un catalogue documentaire. L'objectif est d'outiller nos partenaires afin qu'ils disposent d'un outil utile pour leurs actions.

- Panneaux pédagogiques et catalogue « la condition de la femme du 19^{ème} au 21^{ème} siècle »

Mise à jour des outils pédagogiques à propos des conditions de vie des femmes du 19^{ème} au 21^{ème} siècle. Le catalogue documentaire de base a été mis à jour, en fonction des nouvelles publications et autres données (outils pédagogiques, articles de presse, sites Internet).

- Projet « Médias- stéréotypes » : à l'initiative CIEP - Moc de Mons, en partenariat avec le PAC de Mons, les Equipes populaires, la JOC, Tabou, le CIMB, le CÉRAIC et le CRIC. La collaboration du CRIC consiste en la réalisation d'une cartographie des principales nationalités présentes sur les 69 communes de la province de Hainaut et une collecte de données pour une bibliographie.

Statistiques

Chaque année des données statistiques démographiques sont mises à jour. Cette base de données est souvent exploitée par nos partenaires (administrations et associations) et en interne.

Prix de la Citoyenneté dans les écoles

Chaque année, nous encourageons les directions d'écoles afin de valoriser un élève ou un groupe en raison de sa volonté d'engagement et d'implication participative pour la qualité de la démocratie.

Petit Déj' découverte d'outils pédagogiques

Organisation d'un Petit Déj' au CRIC en collaboration avec l'asbl Territoires de la mémoire pour présenter les outils pédagogiques « Regards sur les migrations - Avec ou sans sel -Résiste ».



Expositions artistiques / culturelles

La grande salle de réunion du CRIC qui peut accueillir entre 20 et 50 personnes, selon la configuration est un lieu propice pour exposer des œuvres artistiques. Un grand nombre de personnes et d'associations / institutions réalisent, créent des productions (photographies, peintures, sculptures).

CCEFH - Conseil consultatif égalité femmes hommes

Organe consultatif qui regroupe des personnes actives dans le domaine de l'égalité femmes-hommes. Il est composé d'une vingtaine d'associations. Le CRIC fait partie du Bureau de l'organisation, participe aux plénières et commissions thématiques.



VI. COLLABORATIONS TRANSRÉGIONALES

Les réunions entre les CRI permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles, de s'alimenter sur nos différents champs d'action, et de partager des concepts fondamentaux.

Formations Citoyenneté	Réalisées par le DISCRI, ces formations de formateurs en citoyenneté ont été opérées en commun par les trois CRI du Hainaut.
Inter Centres	Les réunions entre les CRI permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles, de s'alimenter sur les différents champs d'action, et de partager des concepts fondamentaux.
ILI	Le CRIC a participé au «groupe à projets » « à destination des initiatives locales d'action sociale devenues «initiatives locales d'Intégration ». Élaboration d'une nouvelle grille de remises d'avis et d'un guide méthodologique de l'accompagnement des opérateurs. Définition d'un cadre de concertation et collaboration avec la CASIW. Réalisation d'un diagnostic et d'un état des lieux du secteur au regard des changements politiques en matière d'intégration et de son financement.
PLI	Une rencontre entre les chargés du Plan Local d'Intégration des CRI a été organisée à Namur dans les locaux du DIS-CRI. Elle portait sur l'état d'avancement des PLI respectifs.
FLE	Les actions du groupe ont porté sur: Développement de la démarche qualité en FLE Recommandations et avis aux politiques de la RW en FLE dans le cadre du parcours d'accueil Chantiers transversaux et appel à projets FAMI Travail transversal avec collègues des autres groupes inter-centres dont celui d'ILI à l'élaboration des outils relatifs à la démarche qualité en FLE et des indicateurs de qualité
Parcours d'Accueil	Ses travaux ont porté sur: - Les échanges de pratiques - La standardisation de méthodes, d'outils, de ressources au niveau transrégional - La conception et création d'un outil informatique commun visant à gérer les aspects administratifs et produire les statistiques pour la Région wallonne

VII. PROMOTION DE LA PARTICIPATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET POLITIQUE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES ET D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Rencontres thématiques	«L'intégration socio-économique de la communauté Rom en Europe, en Belgique et à Charleroi?»	Partenariats avec Corinne TORREKENS, Docteure en sciences politiques et sociales de l'ULB, Chercheure et consultante diversité au sein de DiverCity et d'Elvira HASAN, Présidente du Conseil des Roms, Sintis et Gens du Voyage de Belgique.
	« Comprendre la diversité des migrations subsahariennes», Focus sur le Cameroun	Partenariats avec l'ASECAC (association des étudiants camerounais de Charleroi), avec Bonaventure KAGNÉ, Chercheur au Centre d'Études et de mémoire des Migrations Subsahariennes (CÉMIS), avec Alain EYENGA.
	«L'apport économique des migrants : mythe ou réalité?»	Partenariats avec: Frédéric DOCQUIER, chercheur qualifié FNRS et professeur d'Économie, IRES-UCLouvain. Avec Anna TINBRA, manager de MicroStart Charleroi.
Médias promotionnels	Le Site du CRIC	Le site internet du CRIC permet de promouvoir les activités initiées par le CRIC et de donner une visibilité importante aux actions de nos opérateurs. Plusieurs fois par mois, des articles sont également publiés sur le site.
	La Page Facebook du CRIC	La page a connu du succès avec une évolution 467 fans en février 2015 («J'aime» sur la page) à près de 700 fans en avril 2016.
	Les vidéos sur les activités du CRIC	Les vidéos sont réalisées pour atteindre 3 à 4 minutes. Elles sont ensuite publiées en ligne, accompagnées d'un article, via YouTube et sur www.CRICCharleroi.be. La vidéo qui a le plus retenu l'attention avec 1 335 vues est, sans surprise au vu de l'actualité, celle consacrée à l'avis de 10 spécialistes qui proposent leur vision sur la question du radicalisme violent.

VIII. SUPPORTS ADMINISTRATIFS ET ÉQUIPE

◆ Mise au vert

En mai 2015, l'équipe du CRIC s'est réunie à Mozet, pour 2 jours de mise au vert. Tout le personnel a pu découvrir des activités proposées par le STICS selon 2 objectifs.

- La cohésion d'équipe;
- Un travail de transversalité et d'axes stratégiques à travers:
 - Axe 1 : redéfinition du PLI;
 - Axe 2 : structurer, coordonner et construire le parcours d'accueil des personnes étrangères ou d'origine étrangère;
 - Axe 3 : valoriser et consolider le CRIC comme ensemble des Plans d'Action et d'Accompagnement sur le territoire de Charleroi.

Plan d'actions 2016



I. SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE

En 2016, les services de première ligne seront restructurés et réorganisés afin de renforcer qualitativement les services et permettre une meilleure transversalité.

◆ **Parcours d'Intégration**

Pour cette année 2016, en comptant sur la participation des 19 communes de notre territoire d'action, nous estimons un nombre minimal de 300 bilans sociaux dont la moitié serait des personnes obligatoires et l'autre moitié des personnes volontaires. Nous comptons sur 250 à 300 participants à nos séances d'information droits et devoirs, avec au moins 30 séances collectives et des séances individuelles pour les cas particuliers.

Nous comptons faire des réunions d'équipe du Parcours d'Intégration qui permettront aux travailleurs sociaux d'échanger sur leurs cas pratiques et d'échanger leurs bonnes pratiques afin que l'expérience de chacun serve à tous. En outre, une supervision de l'équipe sera menée pour nous permettre d'avoir un regard extérieur et d'apporter encore plus d'objectivité à nos évaluations.

Nous devons retourner auprès des communes, CPAS et acteurs sociaux qui ne participent pas encore activement au parcours afin de leur rappeler nos missions et leur travail relatif à celles-ci.

Enfin, pour permettre à tout primo-arrivant en besoin d'accéder rapidement à un cours de FLE, des classes « entrées et sorties permanentes » seront ouvertes sur l'ensemble de la Région wallonne (à travers le projet FAMI).

◆ **AcOr Job**

En nous appuyant sur les partenaires traditionnels du CRIC et plus particulièrement ceux qui touchent à l'ISP, nous espérons convaincre de nombreux acteurs sociaux quant à la pertinence de notre projet. Cela devrait nous permettre de mettre en place de nombreuses séances d'information qui sont une des portes d'entrée pour les stagiaires.

Nous souhaitons atteindre des résultats significatifs dans les matières suivantes, par ordre d'importance :

- Nombre de stagiaires ayant obtenu un emploi ou s'inscrivant dans un parcours d'emploi durant notre accompagnement;
- Nombre de stagiaires ayant participé à une formation ou gommé au moins un des freins à l'emploi durant notre accompagnement;
- Nombre de conventions d'accompagnement signées;
- Nombre de personnes ayant participé à nos séances d'information.

Hormis l'orientation des stagiaires vers le réseau, la relation de confiance construite entre le CRIC et ses bénéficiaires permettra d'accrocher le public aux ateliers d'initiation à l'informatique qui pourraient être organisés, soit en interne, soit en externe.

Aider également notre public à passer de l'idée d'une association à sa création en :

- Privilégiant la participation des acteurs à la construction de leur projet;
- Permettant aux acteurs de présenter leur projet dans un document de synthèse facilitant la communication avec les publics, les partenaires et les autorités publiques.

◆ **Socio-juridique**

La volonté est de continuer à donner une information juridique claire et des pistes de solutions à nos utilisateurs pour appréhender les problèmes socio-juridiques auxquels doivent faire face nos publics cibles.

II. SERVICES DE DEUXIÈME LIGNE

◆ PLI

Les actions que nous souhaitons réaliser au niveau du PLI pour 2016 sont:

- Le lancement de l'étude des besoins des migrants afin de consolider le rôle du CRIC au cœur de la politique migratoire dans sa zone d'action. Ceci permettra de renforcer la collaboration/partenariat entre acteurs agissant dans le secteur de l'intégration des PE ou POE et de mener une recherche-action sur les besoins d'intégration/Intégration des besoins des migrants.
- La création d'un Comité d'accompagnement plus représentatif des acteurs du réseau par son élargissement aux associations de migrants.
- La présence du CRIC dans les PCS et la participation aux Conseils d'Administration des PCS de la zone territoriale. Ce qui nous aidera à impulser des pistes de travail interculturelles, afin de conclure des conventions partenariales formalisant des actions interculturelles telles que les journées interculturelles.
- L'animation du comité accompagnement PLI: favoriser l'élaboration et la gestion du PLI de manière participative et concertée avec les partenaires locaux de la zone territoriale du CRIC.

◆ **Accompagnement des initiatives locales:**

- Travailler en réseau-Animation de séances d'information sur des appels à projets en lien avec le domaine de l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.
- Animer, participer et coordonner des groupes de travail ou des partenariats pour mettre en place diverses activités spécifiques.
- Accompagnements individualisés, en vue de:
 - Appui à la gestion de projets;
 - Travailler sur la clarification des finalités, objectifs de l'association;
 - Analyser, réaliser un screening de projets;
 - Fournir un accompagnement individualisé;
 - Partager une politique;
 - Outiller les structures associatives à la construction de projets.
- Promouvoir une série d'actions allant dans le sens de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.
- Accompagnement personnalisé des structures en matière de communication en vue de renforcer la professionnalisation de leurs structures.
- Création d'une communauté d'acteurs associatifs et institutionnels en vue d'anticiper des besoins éventuels des réfugiés.
- Organisation et promotion d'événements culturels en partenariat avec les structures.

◆ **Formations / Sensibilisations / Documentation:**

Les formations

Les formations destinées aux acteurs sociaux auront pour but d'améliorer le bien-être de chacun dans un environnement incluant la diversité afin d'acquérir des compétences interculturelles, d'élaborer des pistes de solutions, de lutter contre les préjugés et stéréotypes vis-à-vis des étrangers, de sensibiliser et informer sur les personnes étrangères, la prévention et la lutte contre le radicalisme et outiller les professionnels de l'enseignement des secteurs jeunesse et insertion d'adultes à mieux gérer et faire face au radicalisme .

Perspectives en matière de « Radicalisme »

Entre octobre et novembre 2015, suite à la demande de l'administration Wallonne de sensibiliser son personnel, celui des CRI et des ILI aux processus et mécanismes liés au radicalisme violent, de nouvelles demandes ont été adressées au CRIC par quelques partenaires de son réseau.

Le CRIC a veillé à répondre aux demandes de ces services et de leurs travailleurs face à différentes situations rencontrées et identifiées en matière de « radicalisme ».

Initialement, la finalité de ces interventions était de promouvoir le rétablissement d'un climat de travail plus apaisé au sein des équipes de « travailleurs sociaux » ; le CRIC apparaissant tel un opérateur disposant d'une expérience en ces matières.

Les demandes adressées au CRIC visaient essentiellement à mettre en place des processus formatifs de sensibilisation et de compréhension en matière de « prévention du radicalisme violent ».

Rapidement, le CRIC s'est proposé d'offrir un soutien méthodologique et conceptuel en vue d'accompagner ces démarches formatives.

Pour 2016, l'offre de service a permis et permettra de fournir un accompagnement dans la réflexion en proposant des éléments de réflexions théoriques en matière de « prévention du radicalisme violent » et de ses manifestations.

La finalité de cet appui méthodologique vise, selon les demandes, à co-construire un plan de formation, de sensibiliser des professionnels ou de fournir des grilles de lecture conceptuelles.

De manière concrète, ce travail se traduit par la récolte d'informations pour apprécier les faits, perceptions ou représentations des travailleurs, mais également, leur mise en perspective dans le cadre d'un projet d'accompagnement méthodologique d'intervention.

En effet, pour 2016, le CRIC veillera à modéliser ses interventions en vue de répondre au mieux à la variété des demandes en matière de « radicalisme » et « radicalisme violent ».

La Formation Personnel CRIC permettra l'harmonisation des connaissances envers les droits de nos publics, concepts, notions et institutions phares et incontournables dans l'insertion de nos publics, la mise à jour des connaissances selon les besoins professionnels de l'équipe faisant face à de nouvelles problématiques, demandes du public, la mise à jour des connaissances selon l'actualité mouvante en législation, administration, institution... concernant nos publics et le développement de compétences interculturelles

Les formations socio-juridiques offriront aux acteurs sociaux faisant partie de notre réseau une offre de formation en droit des étrangers en adéquation avec leurs demandes et leurs besoins, tout en tenant compte de l'actualité législative et des modifications des textes de loi.

◆ Les plateformes

Plateforme FLE

Les objectifs sont d'améliorer l'offre et la demande en FLE, d'outiller les pédagogues et formateurs en FLE et envers nos publics, de faciliter circulation d'informations entre opérateurs, la création d'outils facilitant l'orientation et information des publics en FLE, les filières et passerelles, l'échange de pratiques pédagogiques et de difficultés, de constats, d'acquérir des compétences pour une meilleure gestion des aspects interculturels à l'apprentissage de la langue, la gestion de groupes multiculturels, sur la gestion du radicalisme, d'impulser l'ouverture de cours manquants et de recueillir les données en offres de cours et mise à jour du répertoire.

Plateforme MENA : les objectifs sont l'état des lieux des acteurs locaux potentiels dans l'accompagnement de MENA et des manquements et besoins des MENA, le développement de projets spécifiques MENA avec des partenaires locaux de l'enseignement, du secteur associatif, l'information sur l'actualité des MENA et l'impulsion de personnes ou associations de notre territoire à devenir tuteur MENA.

Plateforme socio-juridique

Elle aura comme objectif :

- Renforcer l'utilisation de notre guide socio-juridique (mise à jour, diffusion de ce guide sur notre site).
- Organiser des séances d'intervision visant à échanger à propos des pratiques et de débattre à propos des problèmes rencontrés sur le terrain afin de trouver ensemble des solutions plus adaptées. Ces rencontres permettent également pour les participants d'identifier chaque opérateur ainsi que leur offre de service. C'est aussi lors de ces rencontres que les besoins en formation peuvent être ciblés afin de proposer une offre qui corresponde à une réelle demande.
- Réaliser des rencontres entre les acteurs sociaux visant non seulement à présenter l'offre de service, mais également à échanger les pratiques afin que chacun puisse comprendre les spécificités, les compétences, et

les attentes des uns et des autres et puissent se positionner dans l'ensemble de l'offre de services socio-juridiques proposés aux étrangers.

Autres

A travers notre projet AMIF, le développement de compétences des formateurs en passage du test elao, organiser la formation et l'encadrement par le FOREM ainsi que la construction des outils pédagogiques communs en FLE.

- L'organisation d'événement sur des thèmes d'actualité pour outiller nos publics.
- Développer et faire reconnaître le département « Sensibilisation ».
- L'organisation d'une semaine sur le thème de Tombouctou afin de valoriser et sensibiliser à la préservation de la culture écrite africaine, de casser la vision « misérabiliste » de l'Afrique et de manière plus implicite: amener un autre regard sur l'Islam.
- Participation aux travaux: en séance plénière, par la remise d'avis, par la participation aux débats concernant l'égalité homme/femme.
- Les expositions du CRIC permettront aux associations de connaître des artistes qui pourraient être sollicités pour des activités, de promouvoir également une dynamique d'échanges entre les associations / citoyens / artistes, et de valoriser le travail effectué par les partenaires.
- L'organisation de Petit Déjeuner permettra de mieux s'approprier les outils et de partager des expériences de terrain afin de mettre en résonance des moments de présentation d'outils pédagogiques et des événements organisés par le CRIC.
- La gestion du centre de documentation proposera un service de documentation qui réponde aux besoins des chargés de missions et des partenaires en matière de traitement de l'information liée à l'intégration des personnes d'origine étrangère.

◆ **La communication du CRIC**

L'objectif est de diffuser largement l'information sur le CRIC et ses activités en relayant les publications du site web du CRIC sur un réseau social. Cela aura pour effet:

- Le développement du capital symbolique du CRIC et de sa notoriété
- Mieux informer notre réseau par un moyen de diffusion en ligne
- Toucher un public plus large
- Proposer une vitrine en ligne du CRIC et de ses actions
- Rédiger, programmer et publier les articles et événements de calendrier sur le site web en fonction des projets

La volonté est de réaliser la promotion des événements et activités ainsi que l'image de marque du CRIC.

Les relations presse et publique permettront de toucher le grand public et les publics professionnels par un moyen gratuit, la diffusion de l'information par la presse, de renforcer l'image de marque du CRIC et sa visibilité et de renforcer le capital confiance et le capital sympathie du CRIC.

◆ **Les actions transrégionales**

Gestion du DISCRI

En 2016, un audit externe va être mené au sein du DISCRI. L'opérateur choisi est le CFIP. L'objectif est de remettre à plat les finalités du DISCRI ainsi que ses interactions entre les CRI. Par ailleurs, une direction sera sans doute engagée en 2016.

Groupes intercentres

2016 sera principalement consacré à la mise en place du Parcours d'Intégration et des outils liés à ce dispositif.

Projet FAMI/objectif FLE

Le CRIC a été qualifié dans le cadre du projet FAMI (Fonds Asile et Migration – Fonds Social Européen) dans le but de développer toute une série de projets en lien avec la préparation du Parcours d'Intégration.

Cette démarche comporte plusieurs volets:

- Classes transitoires (concept développé dans le rapport d'activités);
- Formation de formateurs en Français Langue Etrangère: l'objectif étant de garantir un socle de compétences dans le cadre du FLE au niveau du Parcours d'Intégration;
- Cadastre FLE: mise sur pieds d'un cadastre FLE avec pour objectif de pouvoir disposer en temps réel de l'offre existante.

Il est à noter que ce projet sera développé sur l'ensemble de la Région wallonne, piloté par le CRIC et en collaboration avec les autres CRI.

Mandats CRIC

Le CRIC est représenté dans des associations sur le territoire.

Conseils d'Administration:

- Lire et écrire
- MPA
- Je crée mon job
- Setis

Assemblée Générale:

- MIREC
- Atelier M
- Candidatures envoyées à la FUNOC, l'UO et la MIREC.

Dossier de Presse CRIC 2015



www.cricharleroi.be



Avec le soutien du Fonds social européen, de l'AMIF (Asylum, Migration and Integration Fund), de la Wallonie, de la Province de Hainaut, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Prezles, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fontaine l'Évêque, Fleurus, Les Bons Villers, Pont-à-Celles.



PRESSE EN LIGNE ET AUDIOVISUELLE

RADIO

- **L'expo Vadot au CRIC**
Vivacité Charleroi, JT, 18 mars 2015
- **L'accueil des Gens du voyage à Charleroi**
Vivacité Charleroi, JT, 8 et 9 juin 2015
- **Prévention du radicalisme violent, osons en discuter**
RTBF La Première et Vivacité Charleroi, JT de 13h, 19 novembre 2015

PRESSE EN LIGNE

- **Portfolio Immigration**, L'Essentiel.be, 27 avril 2015
<http://www.journal-essentiel.be/?Portfolio-immigration>
- **Cahier « Arrivés ici » - présentation du CRIC**, L'Essentiel.be, 27 avril 2015
<http://www.journal-essentiel.be/?-Arrives-ici>
- **Rom ? ça veut dire homme**, L'Essentiel.be, 13 mai 2015
<http://www.journal-essentiel.be/?Rom-Ca-veut-dire-homme>

TV ET AUDIOVISUEL EN LIGNE

- **Rencontre thématique sur la population ROM**, TéléSambre / société, le 7 mai 2015
http://www.telesambre.be/societe-changer-notre-regard-sur-les-roms_d_13768.html
- **Expo Ken MBYA**, TV SPI- Youtube, 12 mars 2015
https://www.youtube.com/watch?v=jgJ_GdxSzUc
- **Expo MMANI**, TV SPI, Youtube, 5 novembre 2015
<https://www.youtube.com/watch?v=4fWaiXxm7ts>
<https://www.youtube.com/watch?v=R5-ZfSrY-I>
<https://www.youtube.com/watch?v=WYiNC1StZCI>
<https://www.youtube.com/watch?v=Bn4l-0jmKhI>
<https://www.youtube.com/watch?v=z4IOmQAsPFM>
- **Journée de la tolérance**, MPA Studio 80 - Vimeo, 16 novembre 2015
<https://vimeo.com/145264986>
- **Prévention du radicalisme violent, osons en discuter**, RTBF JT de 13h, 19 novembre 2015
http://www.rtbef.be/video/detail_jt-13h?id=2060862
- **Migrants d'hier et d'aujourd'hui: expulsions nos préjugés!** TV SPI- Youtube, 16 décembre 2015
<https://www.youtube.com/watch?v=qVjwxrZzhVQ>
<https://www.youtube.com/watch?v=NrseOfDtLGw>
<https://www.youtube.com/watch?v=B73Z5z1AiaY>
<https://www.youtube.com/watch?v=bf-kjPRL-PQ>
<https://www.youtube.com/watch?v=L2tSP4zB8RA>
<https://www.youtube.com/watch?v=3th-fPDIO7w>
<https://www.youtube.com/watch?v=9IK7CvBX9dg>

PRESSE ECRITE

- ***Nous sommes aujourd'hui 203.074 citoyens carolos***
La Nouvelle Gazette, 15 mars 2015
- ***Charleroi-Trikala : deux ans d'échange***
Vers l'Avenir, 24 mars 2015
- ***Beaucoup d'humour au CRIC***
Vers l'Avenir, 27 mars 2015
- ***Intégration des étrangers***
La Nouvelle Gazette, 22 mai 2015
- ***Le parcours d'accueil passe par Charleroi***
Vers l'Avenir, 22 mai 2015
- ***Un parcours exemplaire***
Vers l'Avenir, 22 mai 2015
- ***Immigration - Des modules pour un meilleur accueil***
La Dernière Heure, 23 mai 2015
- ***L'accueil des étrangers s'organise dans nos communes***
Vers l'Avenir, 15 juillet 2015
- ***Insertion et intégration sous pression***
Alter Echos, 14 octobre 2015
- ***Quel parcours pour les réfugiés à Charleroi***
La Dernière Heure, 28 octobre 2015
- ***Wallonie: obligation à tous les étages***
Alter Echos, 30 novembre 2015

Nous sommes aujourd'hui 203.074 citoyens carolos

Dont 12.255 Italiens, 569 Grecs, 172 Chinois et 27 Kirghizes : plus de 70 nationalités !

La première métropole wallonne, et certainement la plus hétéroclite aussi. Une vraie force que revendique notre ville haut et fort, dans le milieu associatif comme ailleurs. Nous étions au 31 décembre 2014 203.074 habitants à Charleroi, contre 202.416 en 2009.

Charleroi, vraie fourmilière du Hainaut. Au fil des années, le nombre de Carolos repris dans les registres communaux augmente lentement mais sûrement. 203.074 habitants éparpillés sur environ 102 km² de superficie, ce la revient à un poil plus de 2.000 habitants au km². Notons que depuis toujours, ce sont les femmes les plus nombreuses chez nous. On en compte 104.230 le 31 décembre 2014, contre 98.844 hommes.

Charleroi compte des dizaines et des dizaines de nationalités différentes, dont une partie du détail est reprise dans le tableau ci-contre. En voici une petite sélection, mais sachez qu'il en existe plus de 70 ! Du Kirghizistan à l'Irak, de Madagascar au Brésil. Précision pour l'interprétation de ces chiffres : il s'agit bien de nationalités, et non pas d'origine. Nombre des 171.683 Carolos de nationalité belge sont par exemple d'origine italienne, française ou encore espagnole. « La force de

Charleroi, c'est sa diversité de population », lance Christian Jonik, responsable du service documentation du CRIC (Centre Régional d'Intégration de Charleroi). « Chez nous, comme ailleurs en Belgique, il a été démontré plus d'une fois que l'immigration rapporte bien plus qu'elle ne coûte. Beaucoup d'étrangers arrivant dans notre ville se lancent par exemple dans une activité indépendante, engagent du personnel, payent des taxes. Et sur le plan culturel, ce n'est que du positif : de nouvelles compétences, de nouvelles langues parlées, etc. »

De plus en plus de citoyens carolos issus de nationalités étrangères ? Dur à dire, puisque si le taux de natalité est globalement moins élevé au sein de la nationalité belge, les naturalisations ont quant à elles tendance à augmenter. Restons donc prudents avec ces chiffres. Ce que l'on peut dire, c'est qu'Italiens, Français, Turcs, Marocains et Algériens sont les nationalités les plus représentées chez nous. « Si le nombre d'Italiens a tendance à diminuer suite aux naturalisations, d'autres augmentent fortement », ponctue Christian Jonik. « Notamment du côté de la communauté marocaine ou encore roumaine. » Pour cette dernière, l'évolution est impressionnante : de 63 en 2001, 900 en 2011, ils sont aujourd'hui 1.632 ! ■

LES CHIFFRES DE LA DÉMOGRAPHIE CAROLO

Différentes nationalités à Charleroi					
Belgique	171.683		Etats-Unis	35	
Italie	12.255		Serbie	33	
Maroc	2.911		Croatie	32	
France	2.351		Mauritanie	30	
Turquie	2.279		Kazakhstan	28	
Roumanie	1.632		Kirghizistan	27	
Algérie	1.528		Bénin	26	
Espagne	1.057		Somalie	24	
Grèce	569		Madagascar	24	
Cameroun	560		Thaïlande	23	

Source: Ville de Charleroi, au 31/12/2014



J.D. Quelques chiffres des différentes nationalités à Charleroi, des plus représentées aux moins présentes.

■ MONTAGE SUDPRESSE / T.P.

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE

Troisième génération d'Algériens à Charleroi

« Charleroi accueille une très grande partie de la communauté algérienne de Belgique, voir la plus grande », nous explique Jamen Afmaoui, de la FCAB, la Fédération de la Communauté Algérienne de Belgique.

« Une représentation importante due à l'histoire des mines et l'axe Mons-Charleroi. Nous en sommes actuellement à la troisième génération ici à Charleroi. »

Au 31 décembre 2014, l'on comptait 1.528 Carolos algériens.

Une communauté qui dans les chiffres reste relativement stable, dont beaucoup de membres optent pour la naturalisation.

« Tout simplement parce qu'ils s'estiment à juste titre très bien intégrés à Charleroi. C'est le cas,



Forte communauté.

■ T.P.

d'ailleurs, de toute notre communauté en Belgique. D'une manière globale, nous n'avons jamais connu de problèmes à Charleroi. Nous entretenons d'excellentes relations tant avec les autorités communales que les citoyens carolos. » ■

COMMUNAUTÉ ITALIENNE

De moins en moins de nationalités italiennes

Si la communauté italienne reste la mieux représentée à Charleroi, le nombre de citoyens reprenant la nationalité italienne est en constante diminution.

De 17.000 en 2001, cette proportion est lentement passée à 15.000 en 2006, 14.000 en 2008, 13.000 en 2011 et environ 12.000 fin 2014.

À nouveau, nous ne parlons ici que des citoyens carolos ayant la nationalité italienne, pas des nombreux autres d'origine italienne.

« Comment l'expliquer ? Par les naturalisations, principalement. De plus en plus d'Italiens d'origine font le choix de la nationalité belge. Et puis, il y a les décès et les retours au pays. Nous entrons bientôt



Après une victoire au foot. ■ JDC

dans la quatrième génération d'Italiens carolos ! », dit M. Piccoli, ancien président du Com.It.Es. (Comité des Italiens à l'étranger) pour Charleroi. « Nous y sommes intégrés à 100 % depuis de nombreuses années. » ■

COMMUNAUTÉ TURQUE

« Nos principes: cohésion, diversité et dialogue »



La fête du printemps 2014. ■ BELTUD

« Nous en sommes également à la troisième génération de Turcs ici à Charleroi », confirme Osman Istekli, de l'ASBL Beltud Hainaut, association d'amitié belgo-turque, à Charleroi.

« Notre culture est plus que jamais ancrée ici. La communauté

turque se sent vraiment très bien à Charleroi. La cohésion fait d'ailleurs partie de nos principes, avec la diversité, la découverte de l'autre et le dialogue. Nous organisons d'ailleurs depuis 10 ans notre grande Fête du printemps au parc de Monceau, à la mi-mai. Le but, en tant que citoyens carolos de nationalité ou d'origine turque, y est de présenter nos valeurs. Tout le monde y est le bienvenu pour découvrir notre culture. »

2.279 citoyens carolos possèdent aujourd'hui la nationalité turque à Charleroi. Un nombre globalement en diminution.

Comme pour la communauté italienne, cette tendance s'explique principalement avec les naturalisations toujours plus nombreuses. ■

DANS LE TRAVAIL AUSSI

26 nationalités cohabitent chez Caterpillar

La diversité culturelle traverse également le monde du travail.

Caterpillar Gosselies, avec ses quelque 2200 travailleurs, en est une parfaite illustration.

« Parmi les valeurs inscrites dans notre Code de conduite figure la diversité », précise Thomas Godfrin, porte-parole de Caterpillar Belgium. Le respect de l'origine culturelle est un des

principes de base. Et bien sûr, il ne s'applique pas seulement à l'usine de Gosselies, mais à tous nos sites à travers le monde. »

ITALIENS ET FRANÇAIS...

Au total, 26 nationalités se côtoient au quotidien dans les ateliers et les bureaux du fabricant d'engins de génie civil de Gosselies.

Ici, comme dans la métropole

sambrienne, les Italiens et les Français sont les plus représentés. La communauté maghrébine et turque aussi.

On trouve aussi des ressortissants des pays de l'Est, des Africains, des Américains. Multinationale oblige, les travailleurs de Caterpillar « voyagent » aussi régulièrement au sein du groupe pour des périodes plus ou moins

longues.

PETITE CRISPATION

Pratiquée depuis toujours, la « cohabitation » des différentes nationalités et origines est vécue, la plupart du temps, de manière sereine. Au contact des autres, on s'enrichit... même si les récents événements survenus en France – l'attaque contre Charlie Heb-

do et la prise d'otages au supermarché Cacher – ont cristallisé les tensions.

Récemment, des graffitis à caractère raciste ont ainsi été charbonnés sur la porte des vestiaires. Ce sont là heureusement des incidents isolés, que la direction de l'usine a d'ailleurs aussitôt condamnés... ■



M-G.D. La diversité pour valeur.

■ DG

Charleroi-Trikala : deux ans d'échange - 24/03/2015

CHARLEROI -

La Ville de Charleroi a clôturé, samedi dernier, le projet Comenius, au terme de deux années d'échange avec sa partenaire grecque Trikala.



En 2013, la Ville de Charleroi inaugurerait son partenariat avec la ville grecque de Trikala, dans le cadre du projet Comenius Regio. Cette initiative visait à renforcer la dimension européenne de l'enseignement en encourageant le développement d'activités de coopération entre autorités locales et régionales. Les représentants politiques et éducatifs carolos se sont rendus trois fois à Trikala dans le cadre de cet échange.

Samedi dernier, les partenaires ont clôturé le projet au terme du second voyage des représentants grecs à Charleroi, arrivés mercredi et repartis dimanche dernier. Après une visite du Parlement fédéral et du Parlement européen à Bruxelles, les membres de la délégation hellénique ont gagné la métropole carolo en visitant notamment le site de Parentville, puis les établissements de la Garenne. Là, ils ont participé à différents ateliers techniques d'esthétique, entre autres.

À l'occasion d'un passage à l'athénée Solvay, les voyageurs ont pris activement part à un cours de grec pour le plus grand plaisir des étudiants carolos. Différentes visites associatives étaient aussi programmées durant ces cinq jours.

«Les objectifs visés étaient de lutter contre les problèmes associés à l'immigration, l'exclusion sociale, le racisme et la violence à l'école en améliorant la qualité de notre enseignement. Une vidéoconférence entre les partenaires grecs et belges a eu lieu à l'occasion de la journée de la tolérance. Des activités théâtrales sont aussi développées pour fin avril à Charleroi. Nous avons également créé un site internet trilingue basé sur notre thématique " Schools without borders »», expliquent Arlette Poppe et Françoise Romagnolo, les responsables du projet Comenius pour Charleroi.

Des similitudes

«L'humanité est une des valeurs grecques les plus anciennes. Nous sommes enchantés de ce partenariat avec Charleroi où nous avons observé des similitudes avec notre région, notamment en termes de problématique d'emploi», déclare Kaloigianni Vasiliki, directrice de l'école secondaire de Trikala.

La ville de Thessalie connaît depuis, quelques années, un phénomène d'immigration de population albanaise et macédonienne. *«L'immigration, chez nous, est plus diversifiée et nous arrivons à la quatrième génération. À Trikala, ils sont encore au début de ce processus»,* ajoute Serdar Kilic, échevin carolo de l'enseignement.

C'est donc dans le partage que se sont quittés les partenaires de ce projet Comenius.

Thomas LEODET (L'Avenir)

Beaucoup d'humour au CRIC - 27/03/2015

Gilly -

Jusqu'au 30 avril, le Cric propose une exposition unique de dessins de Nicolas Vadot. Autant de réflexions sur l'intégration, humour inclus.



En 2014, plusieurs associations ont organisé des événements pour mettre en évidence les 50 ans d'immigration marocaine et turque en Belgique. Le 10 décembre 2014, le colloque *50 ans d'immigration et après?* organisé par le Centre régional d'intégration de Charleroi (Cric) a clôturé cette année de sensibilisation. Au cours de ce colloque, de nombreux dessins ont été réalisés par le dessinateur éditorialiste caricaturiste Nicolas Vadot.

Ces dessins apportaient une touche d'humour au débat. Nicolas Vadot est aussi dessinateur illustrant la politique nationale et internationale à l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express* et auteur de bandes dessinées. Une trentaine de ses dessins teintés d'humour caustique sont ouverts à la curiosité du grand public jusqu'au 30 avril.

Un vernissage réussi

Lors du vernissage, le 17 mars, le directeur du Cric, Thierry Tournay, et le coordinateur, Christian Jonik, ont accueilli de très nombreux visiteurs parmi lesquels on reconnaissait la députée Véronique Salvi, des amis du CRIC et des responsables de plusieurs associations turques et marocaines de la région. *«Depuis 2014, le nouveau décret wallon relatif à l'intégration donne une nouvelle mission au Cric: celle de développer, de mettre en œuvre et d'organiser le parcours d'accueil des primo-arrivants»*, explique Véronique Salvi.

Le nouveau parcours d'accueil offre aux nouveaux résidents en Wallonie des moyens gratuits pour faciliter leur intégration sur le territoire. *«Le Cric prévoit, par exemple, un interprète pour le public non francophone. Nous formons des intervenants qui agissent dans les secteurs de l'intégration de personnes étrangères. Des heures de permanence et de formation sont prévues ici, dans notre centre de la rue Hanoteaux à Gilly»*, précise la chargée de communication du Cric, Elsa Malafosse.

Créé en 1997, le Cric développe ses activités d'aide à l'intégration de personnes étrangères. Le Cric aide les personnes, les associations. Il coordonne et communique dans les médias. Le centre a un site Internet et une page Face-book. Il produit aussi des vidéos d'information sur Youtube.

Pol RECTEM (L'Avenir)

Intégration des étrangers

De 1.300 à 1.600 primo-arrivants s'installent chaque année

Le chiffre paraît énorme et pourtant... Afin de faciliter l'intégration de ces nouveaux résidents étrangers, la Région Wallonne, par l'intermédiaire du Centre Régional d'Intégration de Charleroi, a mis en œuvre un parcours d'accueil.

Créé en 1997, le Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC) œuvre à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère. Depuis mars 2014, il s'est vu confier la mission de développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'accueil des primo-arrivants dans la région de Charleroi. Afin d'être plus efficace, le CRIC agit en partenariat avec les communes de Charleroi et alentour. Ce qui permet aux étrangers primo-arrivants, dès leur inscription à l'administration communale, d'être orientés vers le bureau d'accueil le plus proche.

Ce parcours d'accueil est destiné à toute personne étrangère séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens de l'un des états membres de l'Union européenne, de l'espace économique Européen, de la Suisse et des membres de leur famille. L'objectif de ce dispositif est d'accueillir et d'accompagner les nouveaux résidents étrangers, ainsi que de les aider à acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement de la société et des re-



Les résidents étrangers sont pris en charge et guidés dès leur inscription à la commune.

■ TH. PORTIER

lations sociales en Belgique. Le tout dans le but de faciliter leur intégration.

Pour ce faire, le parcours d'accueil se compose de deux phases distinctes : le module d'accueil et la convention d'accueil. Le module d'accueil est obligatoire pour tous les étrangers inscrits dans les registres depuis au moins le 28 avril 2014. Il comprend un bilan social individuel, dont le but est de faire le point sur le parcours personnel et professionnel du primo-arrivant. Il comporte également une séance

d'information relative aux droits et devoirs en Belgique. Dans un deuxième temps, une Convention d'accueil peut être signée entre le primo-arrivant et le Centre Régional d'Intégration. Laquelle lui permet de suivre une formation linguistique, de bénéficier d'une orientation socio-professionnelle ou encore de suivre une formation à la citoyenneté. Actuellement, seuls 73 primo-arrivants participent à ce parcours d'accueil, les conditions d'obligations requises étant restrictives. Toutefois, « le CRIC

a décidé d'élargir le public défini. Le parcours d'accueil est accessible à toute personne étrangère désireuse d'en bénéficier» déclare Thierry Tournoy, directeur du CRIC.

Le 5 juin prochain, le CRIC organise une journée porte ouverte dans ses locaux de Gilly. L'occasion pour les visiteurs de découvrir ce dispositif d'accompagnement des nouveaux résidents dans leurs démarches d'intégration à travers une immersion ludique. ■

ALESSIO FILIPOZZI

Le parcours d'accueil passe par Charleroi - 22/05/2015

Charleroi -

Le Centre régional d'intégration de Charleroi a une nouvelle mission: le parcours d'accueil pour primo-arrivants. On pourra le découvrir le 5 juin.



C'est tout frais en Wallonie: depuis le 28 avril, un «parcours d'accueil» est imposé aux personnes primo-arrivantes, c'est-à-dire aux personnes non européennes séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et porteurs d'un titre de séjour d'au moins trois mois. Prévu par le décret du 27 mars 2014, ce dispositif est assuré par les centres régionaux d'intégration, dont celui de Charleroi, explique sa présidente, Véronique Salvi (cdH).

«Lors de son inscription à l'administration communale de l'entité où il réside, le primo-arrivant est orienté vers le CRIC, qui joue le rôle de bureau d'accueil», indique Serdar Kilic (PS), membre du bureau du CRIC. Le parcours d'accueil se déroule ensuite en deux phases: l'une obligatoire, l'autre facultative.

«La première phase est individuelle, enchaîne Thierry Tournoy, le directeur du CRIC. Il s'agit d'abord de dresser un bilan social ayant pour but de rendre compte des besoins et attentes de la personne, son parcours personnel et professionnel.» On y aborde des thèmes aussi divers que le logement, le travail, la famille et la stabilisation des enfants, l'insertion socioprofessionnelle, les soins de santé. *«Le primo-arrivant reçoit aussi des informations sur les démarches à effectuer. Une capsule vidéo de 27 minutes, disponible en de nombreuses langues, l'informe aussi sur ses droits et devoirs.»*

Au terme de cette phase, le primo-arrivant se voit proposer la signature, pour deux ans maximum, d'une convention d'accueil. *«Elle lui permet de suivre des cours de français, ce qui constitue la plus forte demande, poursuit Thierry Tournoy. Une formation à la citoyenneté et une orientation socioprofessionnelle, en particulier des formations qualifiantes, sont aussi proposées.»*

Partenaires de longue date du CRIC ou non, les communes de la région carolorégienne sont tenues d'orienter leurs primo-arrivants vers le CRIC. Aussi, pour rendre le service le plus accessible possible, des bureaux d'accueil délocalisés ont été ouverts à Charleroi (boulevard Janson 76), à Farcienne (rue de la Liberté 16) et à Beaumont (rue Charles Mottoule 7). Un quatrième pourrait voir le jour à Châtelet. Un numéro vert est aussi accessible gratuitement: le 0800 14 711.

Benoît WATTIER (L'Avenir)



Un parcours exemplaire - 22/05/2015

Charleroi -

De nationalité marocaine, il est arrivé en Belgique en ne parlant que l'arabe et l'italien. Et, surtout, avec un titre de séjour ne lui laissant que neuf mois pour trouver du boulot.

«Avec, au terme, l'ordre de quitter le territoire», explique Philippe Volral, travailleur social au bureau du CRIC, qui l'a reçu pour dresser son bilan prévu dans la phase obligatoire du parcours d'accueil. «Sa volonté de travailler était évidente, mais il souffre d'un handicap qui ne lui permet plus de travailler dans son domaine, le bâtiment.» Une reconnaissance par l'AWIPH lui permettra de rencontrer un job coach de l'Agence. «On a ainsi pu obtenir un entretien avec les ressources humaines et l'assistant social d'une entreprise de travail adapté. Il a pu accomplir un stage de découverte et, finalement, décrocher un emploi à temps plein. » Un dossier délicat bouclé en un mois sur une issue des plus positives grâce au réseau associatif du CRIC, en particulier de la Mission régionale pour l'emploi de Charleroi. « Un cas exemplaire, mais il y en a de bien plus difficiles... » reconnaît le travailleur social.

B.W. (L'Avenir)

DES MODULES pour un meilleur accueil



Le CRIC ouvrira ses portes au public le vendredi 5 juin prochain

► Depuis mars 2014, le CRIC (centre régional d'intégration de Charleroi) s'est vu confier de nouvelles missions. Il doit développer, mettre en œuvre et organiser le parcours d'accueil des primo-arrivants.

Pour rappel, un primo-arrivant est défini comme toute personne étrangère qui séjourne en Belgique depuis moins de trois ans et qui dispose d'un titre de séjour de plus de trois mois.

Pour une meilleure intégration dans notre société, le CRIC a mis en place un dispositif comprenant deux phases, l'une obligatoire. *"Lors de son inscription à la commune, ayant au passage signé une convention avec le CRIC, l'administration l'informe et l'oriente obligatoirement vers le centre"*, précise le directeur du CRIC Thierry Tournoy.

À PARTIR DE LÀ, les travailleurs sociaux de l'institution lui proposent de participer au module d'accueil.

Ce dernier comprend des séances d'informations sur les droits et devoirs en Belgique, sur l'orientation socio-administrative sur les besoins exprimés de la personne ainsi qu'un bilan social de cette dernière. Un numéro vert est d'ailleurs disponible pour prendre rendez-vous (0800/14.711).

Ensuite s'il le souhaite, le primo-arrivant peut continuer son parcours d'intégration en participant à des formations à la citoyenneté ou à la langue française.

À noter que le vendredi 5 juin prochain, entre 11 et 14 heures, le CRIC, implanté au 23 rue Hanoteau à Gilly, ouvre ses portes au public. Cet événement sera l'occasion de présenter, de manière interactive par la compagnie *Maritime*, le parcours d'accueil d'un immigré.

Parallèlement à ça, l'exposition *les émigrants belges d'hier : un miroir pour aujourd'hui* sera également proposé aux visiteurs.

O. Pâq.

L'accueil des étrangers s'organise dans nos communes - 15/07/2015

Beaumont / Philippeville -

Même en milieu rural, nos communes doivent accueillir des étrangers, de façon régulière. De nouvelles démarches se mettent en place.



Depuis quelques mois, nos communes signent une convention de partenariat avec le Centre régional d'intégration correspondant à leur province.

Le 25 juin, par exemple, l'accueil des primo-arrivants était à l'ordre du jour du conseil communal de Gerpinnes.

Lundi passé, c'était au tour de celle de Philippeville.

«Primo-arrivant», c'est un terme peu connu. Selon la définition du Code wallon de l'action sociale et de la santé, il s'agit de « *toute personne étrangère qui séjourne en Belgique depuis moins de trois ans et qui dispose d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens de l'un des États membres de l'Union européenne, de l'Espace Économique Européen, de la Suisse et des membres de leur famille* ».

Au départ des communes

Le point de départ des démarches réalisées par un étranger arrivant en Belgique est la commune où il décide de résider. C'est à cet endroit qu'il est informé sur les différentes formalités (parfois périlleuses) à entreprendre.

Lorsque ces immigrants se rendent dans une administration locale, à Philippeville par exemple, celle-ci lui distribue une « *carte relais* » afin de les orienter vers la permanence d'un centre régional d'intégration.

Dans ce cas-ci, pour l'arrondissement de Philippeville, il s'agira du CAI (Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur). Du côté hennuyer, il s'agira du Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC).

Un parcours, deux phases

Le parcours d'accueil a pour objectif de centraliser les démarches obligatoires entreprises par les primo-arrivants. Il est scindé en deux phases distinctes: la première est obligatoire et la seconde est facultative.

Concernant le module d'accueil (phase 1), il est composé d'un bilan social, d'une information sur les droits et les devoirs des personnes résidant en Belgique et d'une aide dans les nombreuses démarches administratives.

Les différentes options de la phase 2 offrent un apprentissage de la langue française, une formation à la citoyenneté ainsi qu'une orientation socioprofessionnelle.

Les différents Centres Régionaux d'Intégration collaborent entre eux, afin de faciliter aux communes et aux primo-arrivants les démarches à suivre.

Des permanences sont décentralisées à Beaumont pour le CRIC et à Philippeville pour le CAI, afin d'éviter à leurs bénéficiaires de longs trajets vers les grandes villes comme Charleroi ou Namur.

Ces services aux étrangers ne se limitent pas aux primo-arrivants. Thierry Tournoy, directeur du Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC), actif en Hainaut, sort des limites restrictives du décret fixant ce parcours d'accueil. *«Nous tenons à respecter notre politique et philosophie d'action. Nous accompagnons aussi, bien évidemment, les personnes qui ne rentrent pas dans cette définition».*

Un numéro vert est mis à disposition des immigrants pour entamer la première phase de ce parcours: 0800/14711.

Tatyana UMEK (L'Avenir)



Évacuation du parc Maximilien.
© BILLY MIQUEL/COLLECTIF KRASNYI

Insertion et intégration

sous pression

Environ 65 % des demandeurs d'asile arrivés dans le cadre de l'actuelle crise de l'asile seront reconnus réfugiés. Il s'agira de leur trouver un toit (lire dans ce dossier « Logement des réfugiés: droit dans le mur? »). Mais l'enjeu est aussi d'anticiper la demande en termes d'accompagnement social au sens large. Se dirige-t-on vers un « tsunami social »? Les CPAS comme les opérateurs spécialisés dans l'accompagnement des primoarrivants se préparent à l'afflux d'un nouveau public. Mais d'un côté comme de l'autre, impossible d'anticiper jusqu'à quel point le déferlement sera tumultueux ou non.

Aide sociale: des CPAS dans l'incertitude

Cent vingt-six millions d'euros. C'est le coût estimé par le ministre fédéral de l'Intégration Willy Borsus en revenus d'intégration sociale (RIS) qui seront octroyés aux réfugiés reconnus l'an prochain. Une estimation qui devrait

Après une gestion presque humanitaire de la crise de l'asile, l'enjeu est aujourd'hui d'organiser l'accompagnement et l'insertion des futurs réfugiés. Les CPAS et les opérateurs spécialisés dans « l'intégration » seront en première ligne.

PAR MARINETTE MORMONT

probablement être revue à la hausse. « À ce jour, on estime à 5.000 pour 2015 et à 18.000 pour 2016 le nombre de personnes qui seront reconnues et qui seront potentiellement susceptibles de frapper à la porte d'un CPAS, explique Michel Colson, président de la section CPAS de l'Association de la ville et des communes de la Région de Bruxelles-Capitale (AVCB). C'est un peu du 'vogelpick', mais cela donne un ordre de grandeur et cela ne concerne les compétences des CPAS que lorsque les personnes sont reconnues (en amont, les CPAS gèrent aussi les initiatives locales d'accueil [ILA] pour demandeurs d'asile, NDLR). »

« Nous avons six mois pour nous préparer », conclut-il. Et on le sent, c'est l'effervescence. Les informations et projections fusent de tous côtés. Les réunions se multiplient. Au niveau régional, entre les différentes compétences (le logement, l'action sociale, l'emploi), et avec le gouvernement fédéral. « On ne peut rien anticiper, confirme Ariane Michel, de la Fédération wallonne des CPAS (Union des villes et communes de Wallonie, UVCW). On part du scénario catastrophe. Notre inquiétude porte davantage sur la rémunération du personnel qui gère les dossiers d'aide financière. Nous n'avons pas encore d'accord sur cette question. »

Du côté des CPAS, l'impact portera sur les allocations, mais de manière provisoire, puisque le revenu d'intégration sociale (RIS) des réfugiés est remboursé à 100 % pendant cinq ans par le SPP Intégration sociale. Si les organismes publics risquent de trinquer, c'est surtout parce qu'ils assument sur fonds propres une série d'autres aides (l'aide à la recherche de logements, pour la garantie locative et les premiers loyers) et parce que la charge de travail de leurs salariés risque d'exploser.

Les 25.000 personnes pressenties ne vont sans doute pas frapper à la porte des CPAS bruxellois et wallons, tempère Michel Colson : « Le profil des futurs demandeurs est très imprécis. Certains d'entre eux sont très lettrés, voire friqués. Cette population sera peut-être plus facilement insérable dans l'emploi. Mais c'est tout à fait intuitif. »

L'insertion de ces futurs réfugiés sur le marché de l'emploi pourrait d'ailleurs être – légèrement – accélérée par la récente décision du vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi Kris Peeters d'autoriser plus rapidement l'entrée sur le marché du travail des demandeurs d'asile. (Jusqu'ici le délai d'attente était de six mois après leur enregistrement en Belgique, il pourrait passer à quatre mois.) Conséquence ? Les demandeurs d'asile pourront plus rapidement contribuer à la sécurité sociale belge, a expliqué le ministre. « Le fait d'exercer un emploi pendant la procédure d'asile a un effet positif sur l'intégration dans la société », a-t-il aussi souligné.

Des moyens restreints pour une intégration réussie ?

L'intégration. Dans ce domaine aussi, tout se bouscule. À Bruxelles, les associations sont inquiètes. Et le disent. L'asbl Convivial, mouvement d'insertion des réfugiés, est active dans l'insertion dans le logement mais aussi dans la phase de la première détermination

« Pour couvrir les besoins (...), il faudrait au moins une vingtaine de bureaux d'accueil. »

Alain Maron, parlement francophone bruxellois

socioprofessionnelle (un travail qui se situe en amont de celui réalisé par les missions locales). « Il semble qu'il y a une augmentation de la qualification chez les demandeurs d'asile récemment arrivés. C'est un vrai potentiel, commente Bruno Gilain, le directeur de l'association. C'est important de pouvoir travailler sur l'équivalence des diplômes et sur la formation courte pour pouvoir délivrer des titres valables ici. » Un travail aujourd'hui mis en péril. Si, par le passé, Convivial, comme d'autres associations spécialisées dans l'accompagnement des réfugiés, pouvait compter sur les financements du Fonds européen pour les réfugiés, ce dernier a récemment été fusionné avec d'autres au sein du Fonds asile migration et intégration (FAMI). Conséquence ? Une manne d'argent beaucoup moins importante pour l'accompagnement individuel des réfugiés, qui se double d'une difficulté à accéder aux financements belges à cause du saucissonnage des compétences. Bruno Gilain conclut, dépité : « Tous ces nouveaux réfugiés arrivent au moment où toute une série d'associations spécialisées sont en passe de disparaître. C'est absurde. »

« En gros, il y a moins d'argent pour plus de boulot, confirme Malou Gay, codirectrice du Ciré. Aujourd'hui, il y a l'urgence. Mais, pour ce qui touche au moyen et au long terme, il n'y a pas de politique coordonnée. Si on n'augmente pas les moyens, l'accompagnement des réfugiés, il n'y en aura presque pas. » Et d'évoquer la situation du SeTIS, Service de traduction et d'interpréariat en milieu social, « réduit à peau de chagrin », ou de l'accompagnement juridique, lui aussi mis en danger.

Pour améliorer l'« intégration » des primoarrivants (donc des futurs

réfugiés), la Cocof a opté pour l'ouverture de deux bureaux d'accueil pour les primoarrivants (BAPA). Deux au lieu de un prévu initialement. Le premier est l'asbl Via, mise sur pied par les communes d'Etterbeek et de Molenbeek, et le second, le BAPA Bruxelles, est constitué par la Ville et le CPAS de Bruxelles. (Notons que l'asbl Convivial, qui réalise ce travail d'accompagnement au quotidien, avait remis un projet de BAPA, qui n'a pas été retenu.) Ayant pour objectif d'orienter rapidement les nouveaux migrants vers les opérateurs de formation en français langue étrangère (FLE) ou vers l'insertion socioprofessionnelle,

Et l'accueil dans les écoles ?

Héritier des classes-passerelles, le dispositif de scolarisation et d'accueil spécifique à destination des élèves primoarrivants (DASPA) existe depuis 2012. Adapté aux difficultés liées à l'apprentissage du français et à la culture, il se veut être une étape de scolarisation intermédiaire avant l'immersion dans une classe « traditionnelle ». Le nombre d'enfants en cours de scolarisation est en moyenne de 1.300 enfants primoarrivants (450 pour le fondamental et 850 pour le secondaire). À la suite de la crise de l'asile, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a opté pour la création de cinq nouveaux DASPA, quatre dans l'enseignement fondamental (deux dans la Région bruxelloise, un à Tournai et un à Morlanwelz) et un dans le secondaire (Tournai). Ils viennent s'ajouter aux 64 existants.



Plus de vingt mille personnes ont manifesté ce dimanche 27 septembre dans la capitale belge par solidarité avec les migrants venus trouver refuge en Belgique. © COLLECTIF KRASNYI

ces deux bureaux devraient ouvrir en décembre prochain, avec une capacité d'accueil de 4.000 primoarrivants. Les budgets sont garantis pour 2015 et 2016.

« Pour couvrir les besoins (...), il faudrait au moins une vingtaine de bureaux d'accueil, a commenté Alain Maron en séance plénière au parlement francophone bruxellois le 23 septembre dernier. Or nous n'en aurons que trois (les deux susmentionnés, plus un néerlandophone, NDLR). Il manque donc à la grosse louche une trentaine de millions d'euros pour couvrir les besoins et mettre cette politique en œuvre. » De quoi laisser songeur...

Côté wallon, le ministre de l'Action sociale Maxime Prévot a annoncé l'adoption en première lecture de l'avant-projet de décret visant à instaurer le caractère obligatoire du parcours d'intégration pour les primoarrivants qui s'établissent en Wallonie.

Ce parcours, toujours en phase de construction, comprend quatre phases: le bilan d'accueil, l'apprentissage du français, la formation à la citoyenneté et l'insertion socioprofessionnelle pour ceux qui en ont besoin. Jusqu'ici, seule la première était obligatoire. Demain, elles le seront toutes les quatre.

« Rendre obligatoire l'apprentissage du français pour les personnes étrangères, ce n'est pas les punir ni les sanctionner », a expliqué le ministre en Commission de l'action sociale et de la santé du parlement wallon, le 29 septembre dernier. Le parcours n'est pas une punition. La pénalité tombera, par contre, en cas de non-suivi: les sanctions administratives du dispositif existant sont confirmées (2.500 euros).

En outre, les CPAS auxquels émargent les personnes pourront être « avisés du suivi du parcours d'accueil et prendre eux aussi des sanctions dans le champ de leurs compétences (réduction d'allocation ou d'aide spécifique du CPAS) », a précisé le ministre.

Une mesure qui pourrait fâcher certains, mais qui risque de rester théorique, puisque la machinerie est d'ores et déjà encombrée. « Le dispositif a tardé à se mettre en place, commente Thierry Tournoy, directeur du Centre régional d'intégration de Charleroi (CRIC). C'est seulement aujourd'hui que les gens commencent à arriver. Les choses s'installent très lentement. » L'obligation décrétée aujourd'hui risque de remanier un peu les cartes. « L'afflux sera plus important dans la seconde phase. Cela suppose une plus grosse quantité de travail, pour des services déjà saturés aujourd'hui. »

L'intégration a toujours fait débat. Récemment celui-ci s'est focalisé sur le caractère obligatoire ou non des parcours d'intégration, qui ne fait toujours pas consensus. Mais la controverse pourrait être vaine au regard de la demande qui risque de déferler sur notre territoire. La question est plutôt de savoir si les moyens seront au rendez-vous. Le 29 septembre dernier, le ministre Prévot évoquait la nécessité d'un budget oscillant entre 5 à 10 millions d'euros (contre 3 à 7 prévus en mars dernier). « Ce sont entre 5.000 et 6.000 personnes qui pourront suivre le parcours d'intégration, soit toutes les personnes aujourd'hui en attente. » Quant à l'impact de l'afflux des nouveaux réfugiés, « il n'est pas exclu qu'il faille réviser les montants,

probablement à la hausse », a-t-il ajouté.

Un impact bien difficile à estimer. « S'ils arrivent en une fois, il y aura engorgement, explique le directeur du CRIC. Mais personne n'est capable de l'anticiper, puisqu'un réfugié peut aller habiter où il veut. »

La « charge » doit-elle être répartie sur le territoire ?

D'aucuns clament la nécessité d'un plan de répartition des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire belge afin d'en répartir la « charge », qui pèse naturellement davantage sur les grandes villes et Bruxelles en particulier. Mais une fois qu'ils seront reconnus réfugiés, libres à ces derniers de s'installer où ils le souhaitent. Au parlement bruxellois, le ministre-président Rudi Vervoort a pourtant suggéré l'idée d'un plan fédéral de répartition des réfugiés reconnus (séance plénière, 22 septembre) dans le but d'un « partage équitable de l'effort à fournir par l'ensemble des entités ». « Il n'y a pas de base légale à cela, rétorque Michel Colson. Le titre de séjour garantit la libre circulation. » Ce qui n'empêche, pour ce dernier, d'imaginer une forme de solidarité financière entre les CPAS du pays, afin de distribuer la charge financière inégalement répartie sur leurs épaules. ■

WEB+

- « Parcours d'intégration et obligation: changement en vue », *Alter Échos* n° 387-388 du 1^{er} septembre 2014, par Cédric Vallet.
- « CPAS et communes: un mariage hors la loi ? », *Alter Échos* n°400 du 31 mars 2015, par Marinette Mormont.
- « Intégration des réfugiés: 'Nous avons six mois pour nous préparer' », Fil d'info d'*Alter Échos* du 28 septembre 2015, par Marinette Mormont.

QUEL PARCOURS pour les réfugiés à Charleroi ?

 Un dispositif s'élabore
avec le CPAS

► Si Charleroi ignore encore, comme les autres villes, combien de réfugiés venus de Syrie, d'Afghanistan, d'Irak ou de Somalie, elle devra accueillir, le problème fait l'objet de réflexions internes, et d'interrogations politiques.

Ainsi, au dernier communal, deux conseillères, Véronique Salvi (cdH) et Malika El Bourezgui (Écolo) ont interrogé la majorité et particulièrement le président du CPAS Eric Massin, sur les dispositions prises ou à prendre pour l'accueil de ces réfugiés. Sur le terrain, aujourd'hui, Fedasil dispose d'une infrastructure située à Jumet, à même d'accueillir 206 occupants.

Comment anticiper sereinement les futures arrivées ? Et après, s'est interrogée la députée Salvi ? Si la réponse a été positive pour le demandeur d'asile, il lui reste à trouver une structure d'accueil mais aussi ce qui l'entoure sur des plans divers et l'aide à retrouver un équilibre dans toute la mesure du possible, par le biais d'une réinsertion sociale. Comment anticiper sereinement cet accueil, ont demandé les deux conseillères ?

QU'EN EST-IL DES ILA (Initiatives locales d'accueil) organisées par le CPAS ? Et des contacts avec les écoles ou des familles désireuses d'accueillir ces réfugiés ? Le président du CPAS en a convenu : il n'existe pas actuellement d'ILA sur le territoire de Charleroi et le CPAS n'est pas un gros propriétaire immobilier. Reste qu'on travaille à la création d'ILA en collaboration avec Fedasil et des ONG.

Mais la Ville, en revanche, dispose de lieux qui pourraient "*sans frais gigantesques*" devenir des lieux d'accueil, a avancé Eric Massin, sans indiquer davantage ce que pourraient être ces lieux : sans doute feront-ils l'objet de précisions, le moment venu.

Leur choix partira d'un principe de base : il s'agira de refuser toute ghettoïsation des arrivants, qui seront répartis dans la ville. En plus de cette structure de logement, d'autres modes d'encadrements sont prévus : une aide juridique spécifique via des permanences, des cours de français et de citoyenneté, un accompagnement à la parentalité, avec l'aide du Centre régional pour l'intégration et la Funoc, entre autres.

Bref, le CPAS entend bien ne pas être qu'une forme de Bancontact. Et il est prêt à servir de relais si, outre les organismes, des particuliers manifestent leur intention de recueillir eux aussi des réfugiés. Enfin, des contacts ont été pris avec le fédéral, afin d'obtenir un soutien qui compense les avances financières que le CPAS devra faire.

P. MK.



WALLONIE:

obligation à tous les étages

Le gouvernement wallon veut rendre obligatoire l'intégralité du parcours d'intégration pour les primo-arrivants. En rendant possibles des sanctions qui pourraient priver les étrangers de leurs droits sociaux, il suscite l'inquiétude. **PAR CÉDRIC VALLET**

Au début du mois d'octobre, Maxime Prévost, le ministre de l'Action sociale wallon, a fait sensation en annonçant l'intention de son gouvernement de rendre le parcours d'intégration pour primo-arrivants obligatoire dans son intégralité.

Un nouvel épisode dans l'élaboration de ce parcours d'accueil appelé à devenir, selon le ministre, un « véritable parcours d'intégration ».

Dans sa mouture actuelle, le parcours d'accueil pour primo-arrivants comprend quatre volets. Le premier propose un module d'accueil fait d'un bilan social, d'une information sur les droits et devoirs en Belgique ainsi que d'une orientation vers des services compétents. Seul ce volet était jusqu'à présent obligatoire.

Le deuxième volet propose au primo-arrivant de suivre des cours de français (120 heures). Le troisième, une formation à la citoyenneté (20 heures) alors que le dernier offre une orientation socioprofessionnelle, pour les personnes qui n'ont pas d'emploi ou ne sont pas déjà engagées dans une formation.

Dans le projet de décret, ce sont bien toutes ces dimensions qui deviendront obligatoires. Y compris le volet « orientation professionnelle », s'il est détecté une « nécessité de formation ».

Des sanctions sociales

Ces changements devraient concerner de 7.000 à 8.000 primo-arrivants en 2016. Des moyens supplémentaires ont été débloqués pour permettre la mise en place concrète de ce parcours.

« Près de 10 millions d'euros ont été dégagés au budget 2016 », dit-on au cabinet du ministre de l'Action sociale.

On ne connaît pas encore l'affectation exacte de ces fonds. Ils seront répartis majoritairement entre les opérateurs spécialisés en apprentissage des langues, en interprétariat social, en formation socioprofessionnelle, en formation à la citoyenneté, via des appels à projets. Les principaux maîtres d'ouvrage de ces parcours, les centres régionaux d'intégration (CRI), ne verront pas beaucoup leur mission évoluer. La première partie du parcours, qui les concerne directement, étant déjà obligatoire.

« On ajoute une sanction sociale aux sanctions administratives. C'est très dangereux car cela porte atteinte aux droits élémentaires. »

Sylvie De Terschueren, Ciré

Outre les inquiétudes « classiques » du secteur – N'existe-t-il pas un risque que l'obligation se réalise en excluant d'autres publics ? Le nombre d'heures de formations prévues en Wallonie n'est-il pas insuffisant ? –, c'est surtout la question des sanctions qui fait des vagues.

Des sanctions administratives (des amendes) pouvaient déjà être infligées

aux primo-arrivants se soustrayant à l'obligation de suivre la première partie du parcours. Ces possibilités d'infliger des amendes, dont le montant est compris entre 50 et 2.500 euros, seront maintenues et étendues à tous les volets du parcours d'accueil.

La grande nouveauté vient plutôt de cette phrase, que l'on peut lire dans le communiqué de presse de Maxime Prévost : « Les CPAS et les communes auxquels émargent les personnes seront avisés du suivi du parcours d'accueil et pourront prendre toute mesure utile dans le champ de leurs compétences en cas de non-respect du dispositif. » On parle ici de la suppression d'allocations ou d'aides du CPAS.

Une décision qui inquiète. Sylvie de Terschueren, du Ciré, regrette que « l'on ajoute une sanction sociale aux sanctions administratives. C'est très dangereux car cela porte atteinte aux droits élémentaires, au droit à bénéficier d'une aide sociale ». À Charleroi, Thierry Tournoy, directeur du centre régional d'intégration (CRI), partage ces inquiétudes : « C'est inacceptable de conditionner l'accès aux droits. De

plus, nous devons donner les listes des personnes qui ne suivent pas le parcours, cela pose problème dans notre démarche sociale et crée de la confusion des rôles. »

Il est probable que les CRI de Wallonie réagissent conjointement ces prochaines semaines. Et que ce débat se poursuive jusqu'à l'adoption du nouveau décret. ■



Centre Régional d'Intégration de Charleroi
Rue Hanoteau, 23
6060 Gilly
Tél: 071/20 98 60
info@criccharleroi.be
www.criccharleroi.be

Editeur Responsable: Thierry TOURNOY



Avec le soutien de la Wallonie, de la Province de Hainaut, des Villes et Communes de Charleroi, Aiseau-Prezles, Châtelet, Courcelles, Farcennes, Fontaine l'Evêque, Fleurus, Les Bons Villers, Pont-à-Celles

Avec le soutien du Fonds social européen et du Fonds Asile, Migration et Intégration de l'Union européenne

